

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des élus membres du Comité Syndical de la Collectivité Eau du Bassin Rennais
au 1^{er} janvier 2016

Annexe 2 : Suivi de la qualité de l'eau en 2016

Annexe 3 : Aire d'alimentation des captages du Bassin Rennais

Annexe 4 : Schéma de l'alimentation en eau potable du Bassin Rennais

Annexe 5 : Synthèse du potentiel des ressources du Bassin Rennais et des capacités de traitement
des usines de production

Annexe 6 : Détail des capacités de stockage de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Annexe 7 : Tarifs 2016 des ventes d'eau en gros

Annexe 8 : Tableau détaillé des composantes du prix de l'eau

Annexe 9 : Revue de presse 2016

Annexe 10 : Note d'information de l'Agence de l'Eau

**Liste des élus membres du Comité Syndical
de la Collectivité Eau du Bassin Rennais
au 1^{er} janvier 2016**

ANNEXE 1

	Communes	Élus	
		Collectivité Eau du Bassin Rennais	
		Titulaires	Suppléants
BEDEE	BEDEE	M. Jean RONSIN	M. David PIPLIN
BREAL-SOUS-MONTFORT	BREAL-SOUS-MONTFORT	M. Xavier HEBERLE	M. Bernard ETHORE
BRETEIL	BRETEIL	M. Philippe BRIAND	M. David BOUILLE
IRODOUER	IRODOUER	Mme Valérie GUINARD	M. Yves LESVIER
GUICHEN-PONT REAN	GUICHEN-PONT REAN	Mme Catherine HALLIER	M. Christian BALLARD
GOVEN	GOVEN	M. Pascal CROSLARD	Mme Annick LERAY
LA MEZIERE	LA MEZIERE	M. Pascal GORIAUX	M. Régis MAZEAU
LA NOUAYE	LA NOUAYE	M. Loïc JOUAN	M. Julien MENU
MELESSE	MELESSE	Mme Marie-Edith MACE	Mme Sophie LE DREAN QUENEC'H DU
PLEUMELEUC	PLEUMELEUC	M. Michel MASSE	Mme Marie-Noëlle GUILLEMOIS
MONTREUIL-LE-GAST	MONTREUIL-LE-GAST	M. Jean-Yves BILLON	M. Jean-Luc DUGUE
SAINT-PERN	SAINT-PERN	Mme Mireille LEVACHER	M. Jean-Jacques ROUAULT
TALENSAC	TALENSAC	M. Philippe GUERIN	M. Mathieu COLLET
RENNES METROPOLE	ACIGNE	M. Frédéric REICHERT	Mme Marie BABEL
	BECHEREL	Mme Mélina PARMENTIER	Mme Delphine BOUSSEAU
	BETTON	Mme Laurence BESSERVE	M. Loïc ALLIAUME
	BOURGBARRE	M. Jean-Louis PEGOURIE	M. Eric GERARD
	BRECE	M. Philippe BOINET	Mme Véronique NEVEUX
	BRUZ	M. Denis MOREL	M. Emmanuel FOULON
	CESSON-SEVIGNE	M. Patrick PLEIGNET	M. Yannick GABORIEAU
	CHANTEPIE	M. Jean-Yves GOMMELET	M. René ROUSSEL
	CHARTRES-DE-BRETAGNE	M. Philippe BONNIN	Mme Dina JOALLAND
	CHAVAGNE	M. Cyril GUERILLOT	M. Marc CHARTIER
	CHEVAIGNE	M. Guillaume RIDARD	M. Louis LAURET
	CINTRE	M. Pierre-Yves BOSCHER	Mme Monique DELABUIS
	CLAYES	Mme Laurence GUEGUEN	M. Ronan LE GARREC
	CORPS-NUDS	M. Jean-Michel DESMONS	M. Jean-Yves DUCLOS
	GEVEZE	M. Guy RIO	M. Claude DUBLANEAU
	LAILLE	M. Pascal HERVE	Mme Françoise LOUAPRE
	LA CHAPELLE-CHAUSSEE	M. Pascal PINAULT	Mme Marianne BOSSARD-JAQUET
LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ	M. Aymeric AUROUSSEAU	M. Marc ESLAN	



ANNEXE 1

	Communes	Élus		
		Collectivité Eau du Bassin Rennais		
		Titulaires	Suppléants	
RENNES METROPOLE	LA CHAPELLE-THOUARAUULT	M. Gérard BAUDAIS	M. Patrick MORRE	
	LANGAN	M. Jean René DENOUAL	M. Claude GUINARD	
	LE RHEU	M. Luc MANGELINCK	M. André LATREILLE	
	LE VERGER	M. Jean LION	Mme Irène PEAN	
	L'HERMITAGE	Mme Nathalie JOUET	Mme Martine FAUDE	
	MINIAC-SOUS-BECHEREL	M. Dominique GOUAILLER	M. Alain DELAHAYE	
	MONTGERMONT	M. Laurent PRIZE	M. Bernard VALTON	
	MORDELLES	Mme Armelle BASCK	M. Michel BERTHELOT	
	NOUVOITOU	M. Philippe LEBORGNE	M. Henri CHEVALIER	
	NOYAL-CHATILLON SUR SEICHE	M. Rodolphe BELLANGER	M. Alain BOURSSAULT	
	ORGERES	M. Gilles NAHUET	Mme Françoise DEVIGNE	
	PACE	M. Jacques FOLSCHWEILLER	M. Jacques AUBERT	
	PARTHENAY-DE-BRETAGNE	M. Didier DAUCE	M. Alain FROGER	
	PONT-PEAN	M. Michel DEMOLDER	M. Yannick CAIRON	
	RENNES		M. Yannick NADESAN	M. Sébastien SEMERIL
			M. Marc HERVE	M. Daniel GUILLOTIN
			M. Yves PELLE	Mme Stéphanie BENMERAH-PIRE
			M. Jean-François BESNARD	Mme Charlotte MARCHANDISE-FRANQUET
			M. Laurent HAMON	M. Matthieu THEURIER
			Mme Valérie FAUCHEUX	Mme Jocelyne BOUGEARD
	ROMILLE	M. Armel LEMETAYER	M. Ludovic EPAILLARD	
	SAINT-ARMEL	M. André ETIENNOUL	M. Patrick PLAYS	
	SAINT-ERBLON	M. Hervé LETORT	M. Christophe LEPINE	
	SAINT-GILLES	M. Raymond COZ	M. Claude GAULTIER	
	SAINT-GREGOIRE	M. Alain LEHAGRE	M. Philippe CHUBERRE	
	SAINT-JACQUES DE LA LANDE	M. Fernand ETIEMBLE	M. Daniel SALMON	
	SAINT-SULPICE LA FORET	M. Didier DUPERRIN	M. Yann HUAUME	
	THORIGNE-FOUILLARD	M. Jean-Yves LEFEUVRE	Mme Pricilla VALLEE	
VERN-SUR-SEICHE	M. Nicolas DELEUME	Mme Justine SAVATTE		
VEZIN-LE-COQUET	Mme Isabelle BARBIER	M. Armel MOR		



Suivi de la qualité de l'eau en 2016

Cette annexe détaille les résultats du suivi de la qualité des eaux brutes des 12 ressources de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et des eaux produites par les usines de potabilisation.

Le suivi de la qualité de l'eau est constitué du contrôle officiel réglementaire effectué par l'Agence Régionale de Santé (ARS), de l'auto-contrôle assuré par les exploitants (SPL Eau du Bassin Rennais et SAUR) dans le cadre de leur contrat de délégation de service public de production d'eau potable, et des programmes spécifiques portés par la Collectivité Eau du Bassin Rennais ou par la Société Publique Locale Eau du Bassin rennais.

Le suivi de la qualité de l'eau est encadré par le Comité de Suivi de la Qualité de l'Eau. Cette instance, présidée par les élus, rassemble l'ARS, les exploitants, le laboratoire de l'Ecole des Hautes Etudes de la Santé Publique, ainsi que des experts dans le domaine des algues, du traitement de l'eau... Elle se réunit annuellement pour examiner les bilans du suivi de qualité et valider les nouvelles orientations du suivi issues de la réglementation ou d'initiatives de la Collectivité.

Principales limites de qualité réglementaires (Code de la santé publique)

	Eau brute	Eau traitée destinée à la consommation humaine
Paramètres physico-chimiques		
Bromates	-	10 µg/L
Carbone organique total	10 mg/L	-
Total microcystines	-	1 µg/L
Nitrates	50 mg/L (eau de surface) 100 mg/L (eau souterraine)	50 mg/L
Pesticides par substance	2 µg/L	0,1 µg/L
Pesticides totaux	5 µg/L	0,5 µg/L
Total trihalométhanes	-	100 µg/L
Paramètres microbiologiques (bactéries)		
Escherichia coli	20 000 / 100 mL	0 / 100 mL
Entérocoques	10 000 / 100 mL	0 / 100 mL

- Les **limites de qualité** portent sur des paramètres qui, lorsqu'ils sont présents dans l'eau, sont susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme sur la santé.
- Les **références de qualité** concernent des substances sans incidence directe sur la santé aux teneurs habituellement observées dans l'eau, mais pouvant mettre en évidence une présence importante d'un paramètre au niveau de la ressource et/ou un dysfonctionnement des stations de traitement ; les dépassements des références de qualité peuvent aussi être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur.

Teneurs en nitrates, matière organique et pesticides dans les eaux brutes alimentant les usines de Rophémel, Villejean, et Mézières-sur-Couesnon

Les nitrates

Nitrates	Eaux de surface				
	Drains du Coglais	Le Couesnon (Mézières sur Couesnon)	Retenue de Rophémel	Le Meu (Mordelles)	Retenue de La Chèze
2016					
Traitement	Usine de Mézières sur Couesnon		Usine de Rophémel	Usine de Villejean	
Maxi	49	41	25	36	17
Moyenne	47	31	16	19	11
Tendance	▶ ▼	▶	▼	▼	▶
Objectif SAGE	SAGE Couesnon : NO ₃ <40mg/L		SAGE Rance : NO ₃ <25mg/L	SAGE Vilaine : NO ₃ <35mg/L	
Fréquence de dépassement de l'objectif SAGE	s.o	1%	2%	1%	Aucun dépassement
Dépassement des 50mg/L (limite de qualité eau brute de surface)					
Années de dépassement		2004 - 2008		2005 - 2013	

La matière organique (carbone organique total)

Matières organiques (COT)	Eaux de surface				
	Drains du Coglais	Le Couesnon (Mézières sur Couesnon)	Retenue de Rophémel	Le Meu (Mordelles)	Retenue de La Chèze
2016					
Traitement	Usine de Mézières sur Couesnon		Usine de Rophémel	Usine de Villejean	
Maxi	s.o	7,8	10,9	10,5	7
Moyenne		4,4	7,3	7,3	6,2
Tendance		▶	▶	▶	▶
Nbre de dépassement des 10mg/l		Aucun	2 (janvier et avril)	1 (mars)	Aucun
Fréquence de dépassement 10mg/L	-	9%	5%	-	
Dépassement des 10mg/L (limite de qualité eau brute)					
Années de dépassement		2003 à 2012 & 2014	2006 à 2009 & 2012 & 2014 à 2016	1999 à 2016	

Les dépassements de la limite de qualité de 10 mg/L sont constatés principalement après des épisodes pluvieux. Durant ces périodes, le prélèvement d'eau reste autorisé mais la capacité de l'usine est réduite afin de sécuriser la production d'eau et minimiser les coûts de traitement. La seule solution pour limiter ces transferts dans la ressource serait la reconstitution d'un maillage bocager efficient.

Les pesticides

Pesticides totaux	Eaux de surface				
	Drains du Coglais	Le Couesnon (Mézières sur Couesnon)	Retenue de Rophémel	Le Meu (Mordelles)	Retenue de la Chèze
2016	A date fixe	Fixe et après Pluies	A date Fixe	A date Fixe	A date Fixe
Suivi	A date fixe	Fixe et après Pluies	A date Fixe	A date Fixe	A date Fixe
Nbre d'analyses	2	18	15	11	16
Concentration Max	Aucune quantification	1,01	1,23	0,8	0,43
Date Maxi		11/06/2016	04/04/2016	15/11/2016	27/01/2016
Fréquence de dépassement des 0.5µg/L (Limite eau potable)		16%	40%	27%	0%
Substances > 0.1µg/L		Multi-usages: AMPA, Glyphosate, Simazine Usage Maïs: Dimethenamide, Métolachlore Usage Céréales: Mécoprop,	Multi-usages: AMPA, Glyphosate, Dichlorprop Usage Céréales: Isoproturon, Pendimethaline Usage Maïs : Diméthénamid	Multi-usages : Aminotriazole, AMPA, Glyphosate,	Multi-usages: AMPA Usage Céréales: Pendimethaline Usage Maïs : Métholachlore
Tendance/5 ans	▶	▶	▼	▼	▶
Dépassement des 2µg/L - limite qualité eau brute pour une substance					
Années de dépassement		2011 (2)		2010 (2)	
Dépassement des 5µg/L - limite qualité eau brute pour le total des pesticides					
Années de dépassement		2011 (2)			

Aucun dépassement des limites de qualité pour l'eau brute (2 µg/L et 5 µg/L) n'a été constaté en 2016. Cependant le Couesnon et le Meu restent des ressources vulnérables aux pesticides, surtout à la suite de fortes précipitations. On note toutefois une amélioration de la situation avec une baisse des pics et de la fréquence de dépassement de la limite de qualité des 0.5µg/L.

La Retenue de Rophémel a fait l'objet cette année de détection plus importante que les années précédentes en matière de pesticides utilisés en désherbage total : dichlorprop (interdit depuis 2003) en avril 2016 et glyphosate.

Teneurs en nitrates et pesticides dans les eaux brutes alimentant les usines de Vau Reuzé, La Noé, Champ Fleury et Lillion

Les nitrates

Nitrates	EAUX SOUTERRAINES										
	Captage du Vau Reuzé		Captage de La Noé		Captage de La Pavais	Captage de La Marionnais	Captage du Fénicat	Captage de Lillion			
	Forage	Puits	Forage	Puits				Puits 2	Puits 3	Puits 4	Mélange entrée usine
2016											
Maxi	-	64,7	25	37	23,9	35,2	32,3	1	0	0,7	2,8
Moyenne		60,7	17	26	20	34	27,5				2,2
évolution de la moyenne sur 10 ans											
Tendance	▶	▲	▼	▼	▶	▲	▼	▶	▶	▶	▶
Fréquence de dépassement 50mg/L (limite de qualité eau distribuée et norme DCE bon état des eaux souterraines)	-	100%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépassement des 100mg/L (limite de qualité eau brute souterraine)											

Le captage du Vau Reuzé est à l'arrêt, et seules 3 analyses ont été réalisées, à des fins de suivi complémentaire. Une étude pour la mise en place d'une nouvelle filière de traitement du fer est en cours.

Les pesticides

Pesticides	EAUX SOUTERRAINES										
	Captage de Vau Reuzé		Captage de La Noé		Captage de La Pavais	Captage de La Marionnais	Captage de Fénicat	Captage de Lillion			
	Forage	Puits	Forage	Puits				Puits 2	Puits 3	Puits 4	Mélange entrée usine
Nbre d'analyses	0	0	2	3	4	3	3	6	6	6	12
Concentration totale Max			-	0,02	-	0,37	0,09	0,128	0,178	0,289	0,2
Dépassement des 0.1µg/L (norme DCE bon état des eaux souterraines par substance)	-				Glyphosate AMPA(Août 2013)	Atrazine (Mars 2015) Atrazine déséthyl (Fév, Mars, Nov 2015)	-	Pendimethaline (Nov 2015)	2-Hydroxy atrazine (janv et mai 2016)	2-Hydroxy atrazine (Nov 2015 + toutes analyses 2016) Métaldéhyde (Juil, Sept 2015 +sept, nov 2016)	2-Hydroxy atrazine (10 analyses/12 en 2016)
Dépassement des 0.5µg/L (norme DCE bon état des eaux souterraines pour le total des pesticides)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépassement des 5µg/L (limite de qualité des eaux brutes pour le total des pesticides)											

Depuis septembre 2013, les captages de la Pavais, la Marionnais et Fénicat bénéficient d'un périmètre de protection défini par arrêté préfectoral. Ce dernier inclut notamment des mesures restrictives sur l'utilisation des pesticides. En parallèle, la nouvelle usine de Champ Fleury mise en service en janvier 2014 apporte un traitement supplémentaire des pesticides avec un filtre bicouche contenant du charbon actif.

Sur les captages de Lillion, les molécules de dégradation de l'atrazine (interdite depuis 2003) sont encore retrouvées régulièrement, ainsi que de manière plus ponctuelle et à moindre taux, le métaldéhyde. Cependant les concentrations de ces molécules sont très faibles.

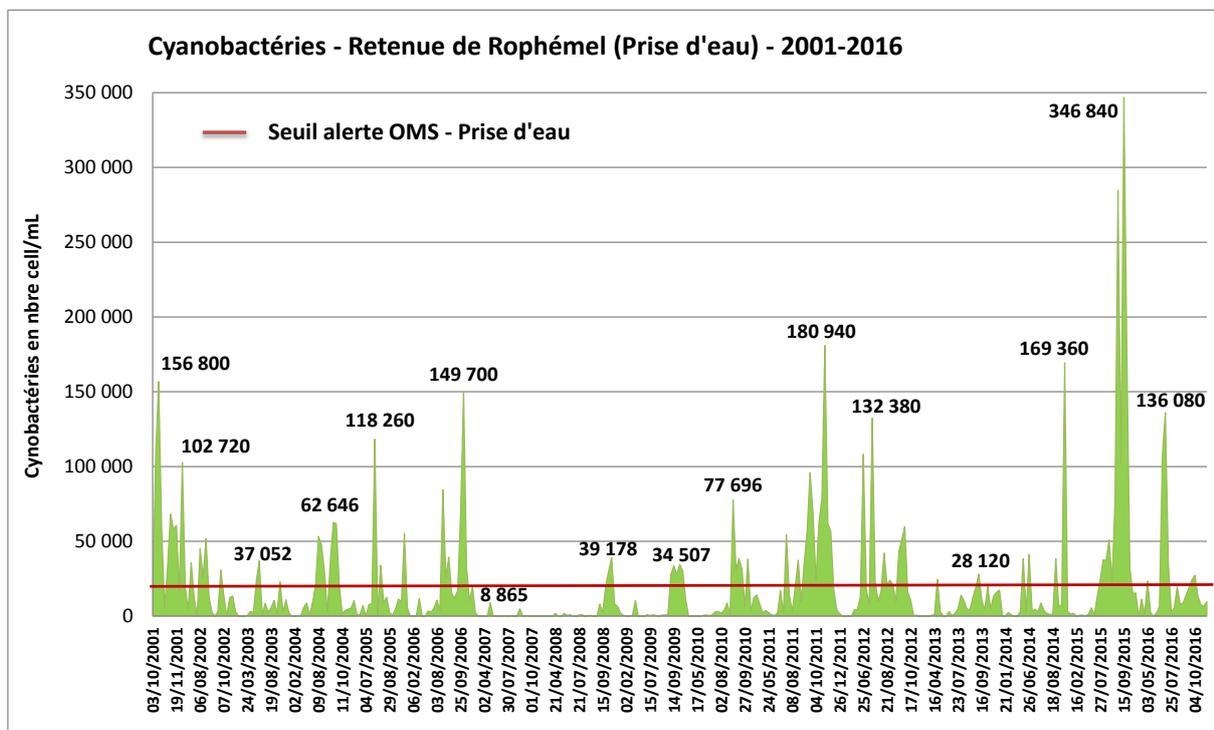
Surveillance saisonnière du développement des algues dans les retenues de Rophémel et de la Chèze et sur le Meu

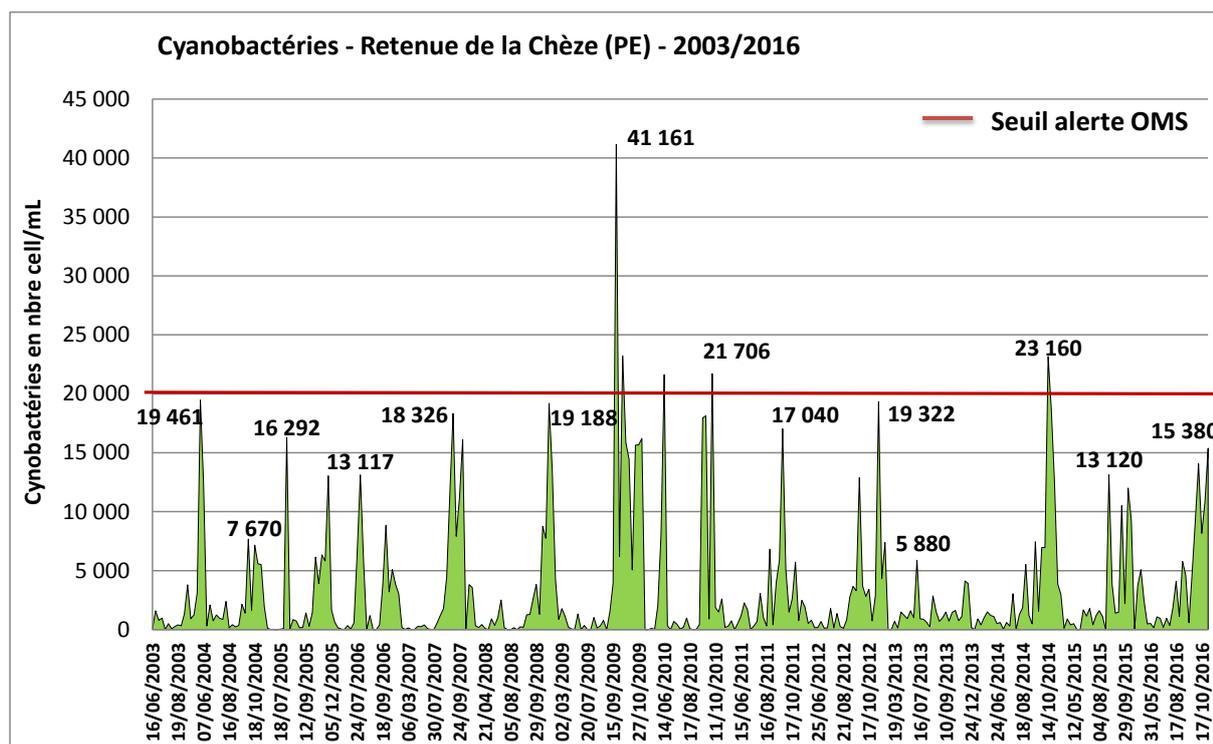
Dans les deux retenues, le développement des algues fait l'objet d'un suivi hebdomadaire pendant la période estivale. La surveillance porte à la fois sur la zone de surface et sur la prise d'eau, située en profondeur. Le développement des algues est plus important dans la zone de surface, du fait de l'ensoleillement et de la température. De ce fait, en période sensible, les prises d'eau sont abaissées au niveau le plus profond pour réduire la quantité d'algues.

Le Meu étant sensible au développement algal et susceptible d'être utilisé pour remplir le barrage de la Chèze, le développement des algues est contrôlé régulièrement à la prise d'eau de Mordelles.

Au niveau des usines de Rophémel et de Villejean, la surveillance de la filière de traitement est accentuée, et le cas échéant les traitements sont renforcés (augmentation des dosages de charbon actif en poudre, et des dosages de chlorure ferrique pour favoriser l'élimination des algues dans les décanteurs.)

En 2016, le développement des algues dans les deux retenues a été moins important qu'en 2015.





Sur les deux retenues, les espèces d'algues susceptibles de produire des toxines microcystines (dont les cyanobactéries) ont été prépondérantes. Les nostocales, algues saisonnières productrices de neurotoxines, ont été détectées à certaines périodes.

Une recherche de toxines microcystines dans les échantillons prélevés aux prises d'eau est déclenchée si plus de 100 000 cellules d'algues/mL sont dénombrées dans la zone de surface, ou si plus de 20 000 cellules d'algues/mL sont dénombrées à la prise d'eau. Les autres toxines algales sont recherchées si des nostocales, espèces potentiellement productrices, ont été détectées. Dans les eaux traitées, les toxines ne sont recherchées que si elles ont été retrouvées dans les eaux brutes.

Parallèlement, l'Agence Régionale de Santé recherche également les toxines mensuellement pendant la période à risque.

En 2016, selon ce protocole, 22 analyses ont été réalisées au niveau de la prise d'eau de Rophémel, de la prise d'eau de la Chèze et de la prise d'eau de Mordelles ; le 26 juillet 2016, des toxines ont été quantifiées sur la Chèze, n'entraînant cependant pas d'arrêt de prélèvement. Aucune non conformité sur l'eau distribuée n'a été détectée.

2016	Retenue de Rophémel ☐		Retenue de la Chèze		Le Meu
	Prise d'eau	Zone de surface	Prise d'eau	Zone de surface	Prise d'eau de Mordelles
Densité max de cyanobactéries (nb cell/mL)	136 080	205 360	15 380	76 180	10 000
Date	11-juil.-16	4-juil.-16	2-nov.-16	5-juil.-16	14-sept.-16
Dépassements du seuil d'alerte OMS : - 20 000 cell/mL aux prises d'eau - 100 000 cellules/mL dans les zones de surface	6 (mai, juillet, sept, oct)	2 (juillet)	Aucun	Aucun	Aucun
Fréquence de dépassement du seuil de 20 000 cellules/mL	26%	45%	-	33%	-
Fréquence de dépassement du seuil de 100 000 cellules/mL	9%	10%	-	-	-
Nbre de recherche toxines	6	Non recherché	11	Non recherché	5
Quantification toxines microcystines	Non quantifié		1 quantification : 0,16µg/l, le 26 juil, 2016		Non quantifié

Bilan global de la qualité de l'eau produite

En 2016, l'eau produite par les 6 usines de la Collectivité (l'usine de Vau Reuzé étant à l'arrêt depuis juillet 2013) est conforme aux limites de qualité réglementaires fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007.

Le bilan annuel de la qualité de l'eau en sortie d'usine établi à partir du contrôle officiel réalisé par l'ARS fait apparaître un taux de conformité de 100 % pour les paramètres microbiologiques et physico-chimiques pour 106 prélèvements réalisés.

Le bilan de l'ensemble des résultats issus des analyses du contrôle sanitaire et de l'auto-surveillance des exploitants fait état d'une très bonne qualité de l'eau produite.

Limites de qualité

En 2016, aucun dépassement des limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine n'a été observé en sortie des usines de production d'eau potable.

Références de qualité

Les **teneurs en matières organiques** (Carbone organique total - COT) en sortie d'usine se sont grandement améliorées depuis 2012 grâce à la mise en service des nouvelles filières de traitement des usines de Mézières sur Couesnon et Villejean. Seuls 5 dépassements à la référence de 2 mg/l sont enregistrés en 2016, dans le cadre des analyses d'auto-surveillance :

- **Une teneur de 2,12 mg/l le 19 janvier 2016 en sortie de l'usine de Rophémel** pour une valeur de 9,66 mg/l en eau brute.
- **4 teneurs supérieures au seuil de référence en sortie de l'usine de Villejean avec des valeurs de 2,08 mg/l le 24 mai, 2,01 mg/l le 07 juin, 2,17 mg/l le 27 septembre et 2,10 mg/l le 20 décembre 2016.**

Ces dépassements sont sans effet sur la santé mais ils peuvent donner un goût à l'eau et induisent une augmentation des injections de chlore. Ces teneurs n'ont pas été confirmées par les prélèvements suivants, les changements des taux de traitement en coagulant ayant permis un retour rapide à une situation conforme.

Usine de Mézières-sur-Couesnon

année 2016

Paramètres			Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Organoleptiques	Couleur	mg/L Pt	15	<5	<5	<5	12	12
	Turbidité	NFU	1	<0,5	<0,5	<0,5	12	12
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	7	17,9	12,4	12	12
	Conductivité	µS/cm		406	514	450	12	
	pH		6,5 à 9	7,7	8,3	8	24	24
	Titre alcalimétrique (TA)	°F		0	0,1	0,01	12	
	Titre alcalimétrique complet (TAC)	°F		7,4	9,5	7,4	12	
	Dureté (TH)	°F		14	16,4	15	16	
Eléments indésirables	Carbone organique total (COT)	mg/L	2	0,64	1,82	0,98	35	35
	Ammonium	mg/L	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	12	12
	Nitrites	mg/L	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	12	12
	Nitrates	mg/L	50	32,9	43,6	39	12	12
	Fer	µg/L	200	<20	<20	<20	4	4
	Trihalométhanes (THM)	µg/L	100	11	41,7	29,6	4	4
	Bromates	µg/L	10	<2	<2	<2	4	4
Désinfection	Chlore libre	mg/L		0,30	0,55	0,45	12	
	Chlore total	mg/L		0,40	0,65	0,52	12	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1 mL		0	20	2,5	12	
	Germes totaux à 36°C	/1 mL		0	34	3,3	12	
	Coliformes totaux	/100 mL	0	0	0	0	36	36
	Escherichia coli	/100 mL	0	0	0	0	35	35
	Entérocoques	/100 mL	0	0	0	0	36	36
	Spores bact. Sulfitoréductrices	/100 mL	0	0	0	0	36	36
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	< seuil détection	0,02		variable selon molécule	tous
	Total pesticides	µg/L	0,5	< seuil détection	0,02		8	8

* moyenne "haute", calculée en considérant les résultats inférieurs au seuil de détection comme égaux au seuil

Usine de Rophémel

année 2016

Paramètres			Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Organoleptiques	Couleur	mg/L Pt	15	<5	<5	<5	23	23
	Turbidité	NFU	1	<0,5	<0,5	<0,5	23	23
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	6,8	20,5	13,95	23	23
	Conductivité	µS/cm		504	756	618	23	
	pH		6,5 à 9	7,6	8,7	8,07	46	46
	Titre alcalimétrique (TA)	°F		0	0,4	0,03	23	
	Titre alcalimétrique complet (TAC)	°F		8,5	10,1	9,3	23	
	Dureté (TH)	°F		14,9	19,5	17,3	28	
Eléments indésirables	Carbone organique total (COT)	mg/L	2	0,7	2,12	1,42	51	50
	Ammonium	mg/L	0,1	<0,03	0,05	0,03*	23	23
	Nitrites	mg/L	0,5	<0,02	0,04	0,02*	23	23
	Nitrates	mg/L	50	6,9	22,2	15,0	26	26
	Fer	µg/L	200	<20	<20	<20	9	9
	Trihalométhanes (THM)	µg/L	100	20	36,9	29,96	5	5
	Bromates	µg/L	10	2,00	8,1	4,38	20	20
Désinfection	Chlore libre	mg/L		0,08	0,50	0,38	23	
	Chlore total	mg/L		0,15	0,6	0,46	23	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1 mL		0	3	0,48	23	
	Germes totaux à 36°C	/1 mL		0	6	0,43	23	
	Coliformes totaux	/100 mL	0	0	0	0	47	47
	Escherichia coli	/100 mL	0	0	0	0	46	46
	Entérocoques	/100 mL	0	0	0	0	47	47
	Spores bact. Sulfitoréductrices	/100 mL	0	0	0	0	47	47
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	< seuil détection	0		variable selon molécule	tous
	Total pesticides	µg/L	0,5	< seuil détection	0		8	8

* moyenne "haute", calculée en considérant les résultats inférieurs au seuil de détection comme égaux au seuil

Usine de Villejean

année 2016

Paramètres			Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Organoleptiques	Couleur	mg/L Pt	15	<5	<5	<5	35	35
	Turbidité	NFU	1	<0,5	0,7	0,51	35	35
			Hors effet reminéralisation					
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	8	18,3	11,84	35	35
	Conductivité	µS/cm		388	623	447	35	
	pH		6,5 à 9	7	8,7	7,76	70	70
	Titre alcalimétrique (TA)	°F		0	0,3	0,01	35	
	Titre alcalimétrique complet (TAC)	°F		6,5	10,4	8,9	37	
	Dureté (TH)	°F		13,6	18,3	15,9	41	
Eléments indésirables	Carbone organique total (COT)	mg/L	2	1	2,17	1,71	60	56
	Ammonium	mg/L	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	35	35
	Nitrites	mg/L	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	35	35
	Nitrates	mg/L	50	4,6	15,8	10,9	39	39
	Fer	µg/L	200	<20	20	20*	9	9
	Trihalométhanes (THM)	µg/L	100	4,6	18,7	13,7	6	6
	Bromates	µg/L	10	2	8,3	4,84	25	25
Désinfection	Chlore libre	mg/L		0,06	0,5	0,32	35	
	Chlore total	mg/L		0,10	0,6	0,41	35	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1 mL		0	8	0,6	35	
	Germes totaux à 36°C	/1 mL		0	3	0,2	35	
	Coliformes totaux	/100 mL	0	0	0	0	60	60
	Escherichia coli	/100 mL	0	0	0	0	60	60
	Entérocoques	/100 mL	0	0	0	0	60	60
	Spores bact. Sulfitoréductrices	/100 mL	0	0	0	0	60	60
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	< seuil détection	0,02		variable selon molécule	tous
	Total pesticides	µg/L	0,5	< seuil détection	0,02		10	10

* moyenne "haute", calculée en considérant les résultats inférieurs au seuil de détection comme égaux au seuil

Usine de Champ Fleury (sortie réservoir après mélange avec l'eau de Rophémel et Villejean)

année 2016

Paramètres			Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Organoleptiques	Couleur	mg/L Pt	15	<5	<5	<5	6	6
	Turbidité	NFU	2	<0,5	<0,5	<0,5	6	6
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	11,4	19,4	14,9	6	6
	Conductivité	µS/cm		609	728	612	6	
	pH		6,5 à 9	7,60	8,10	7,85	12	12
	Titre alcalimétrique (TA)	°F		0	0	0	6	
	Titre alcalimétrique complet (TAC)	°F		14,4	18,8	17	6	
	Dureté (TH)	°F		15,5	19,1	17,33	9	
Eléments indésirables	Carbone organique total (COT)	mg/L	2	0,6	1,34	1,06	18	18
	Ammonium	mg/L	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	6	6
	Nitrites	mg/L	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	6	6
	Nitrates	mg/L	50	16,3	24,2	20,6	10	10
	Fer	µg/L	200	<20	<20	<20	3	3
	Trihalométhanes (THM)	µg/L	100					
	Bromates	µg/L	10	2	3,8	2,9	3	3
Désinfection	Chlore libre	mg/L		0,15	0,3	0,21	6	
	Chlore total	mg/L		0,25	0,30	0,28	6	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1 mL		0	1	0,17	6	
	Germes totaux à 36°C	/1 mL		0	9	1,83	6	
	Coliformes totaux	/100 mL	0	0	0	0	18	18
	Escherichia coli	/100 mL	0	0	0	0	18	18
	Entérocoques	/100 mL	0	0	0	0	18	18
	Spores bact. Sulfitoréductrices	/100 mL	0	0	0	0	18	18
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	< seuil détection	0		variable selon molécule	tous
	Total pesticides	µg/L	0,5	< seuil détection	0,05		7	7

* moyenne "haute", calculée en considérant les résultats inférieurs au seuil de détection comme égaux au seuil

ANNEXE 2

Usine de La Noé

année 2016

Paramètres			Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Organoleptiques	Couleur	mg/L Pt	15	<5	<5	<5	5	5
	Turbidité	NFU	2	<0,5	<0,5	<0,5	5	5
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	11,8	13,8	12,58	5	5
	Conductivité	µS/cm		763	819	790,6	5	
	pH		6,5 à 9	7,2	7,7	7,54	10	10
	Titre alcalimétrique (TA)	°F		0	0	0	5	
	Titre alcalimétrique complet (TAC)	°F		26,4	29	27,8	5	
	Dureté (TH)	°F		34	39,10	36,84	7	
Éléments indésirables	Carbone organique total (COT)	mg/L	2	0,7	1,39	1,08	13	13
	Ammonium	mg/L	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	5	5
	Nitrites	mg/L	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	7	7
	Nitrates	mg/L	50	16,5	23,2	19,62	9	9
	Fer	µg/L	200	<20	20	10*	5	5
	Trihalométhanes (THM)	µg/L	100	13,6	17,2	15,4	2	2
	Bromates	µg/L	10	<2	<2	<2	2	2
Désinfection	Chlore libre	mg/L		0,30	0,40	0,35	5	
	Chlore total	mg/L		0,40	0,45	0,41	5	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1 mL		0	2	0,6	5	
	Germes totaux à 36°C	/1 mL		0	0	0	5	
	Coliformes totaux	/100 mL	0	0	0	0	13	13
	Escherichia coli	/100 mL	0	0	0	0	13	13
	Entérocoques	/100 mL	0	0	0	0	13	13
	Spores bact. Sulfitoréductrices	/100 mL	0	0	0	0	13	13
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	< seuil détection	0,02		variable selon molécule	tous
	Total pesticides	µg/L	0,5	< seuil détection	0,02		4	4

* moyenne "haute", calculée en considérant les résultats inférieurs au seuil de détection comme égaux au seuil

Usine de Lillion

année 2016

Paramètres			Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Organoleptiques	Couleur	mg/L Pt	15	<5	<5	<5	6	6
	Turbidité	NFU	1	<0,5	<0,5	<0,5	6	6
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	11,8	13,7	12,8	6	6
	Conductivité	µS/cm		563	585	578	6	
	pH		6,5 à 9	7,9	8	7,95	6	6
	Titre alcalimétrique (TA)	°F		0	0	0	6	
	Titre alcalimétrique complet (TAC)	°F		15	16	15,5	6	
	Dureté (TH)	°F		21,2	23,9	22,8	6	
Éléments indésirables	Carbone organique total (COT)	mg/L	2	1,4	2,2	1,8	6	4
	Ammonium	mg/L	0,1	0	0	0	6	6
	Nitrites	mg/L	0,5	<seuil détection	<seuil détection	<seuil détection	5	5
	Nitrates	mg/L	50	3,3	3,8	3,48	6	6
	Fer	µg/L	200	<seuil détection	<seuil détection	<seuil détection	3	3
	Trihalométhanes (THM)	µg/L	100	13,8	46,7	34,0	3	3
	Bromates	µg/L	10	<seuil détection	<seuil détection	<seuil détection	3	3
Désinfection	Chlore libre	mg/L		0,5	0,7	0,6	4	
	Chlore total	mg/L		0,6	0,8	0,7	4	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1 mL		0	1	0,16	6	
	Germes totaux à 36°C	/1 mL		0	6	1,5	6	
	Coliformes totaux	/100 mL	0	0	0	0	6	6
	Escherichia coli	/100 mL	0	0	0	0	6	6
	Entérocoques	/100 mL	0	0	0	0	6	6
	Spores bact. Sulfitoréductrices	/100 mL	0	0	0	0	6	6
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	<seuil détection	0,095		variable selon molécule	tous sauf 1
	Total pesticides	µg/L	0,5	0,07	0,18	0,12	3	3

* moyenne "haute", calculée en considérant les résultats inférieurs au seuil de détection comme égaux au seuil

Glossaire

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

ARS : Agence Régionale de Santé

COT : Carbone Organique Total

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

DGS : Direction Générale de la Santé

SAGE : Schéma de Gestion et d'Aménagement des Eaux

TA : Titre alcalimétrique

TAC : Titre alcalimétrique complet

TH : Titre hydrotimétrique

THM : Trihalométhanes

Communes ou parties de communes concernées

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques	Couleur, mg/l de Pt	< 5	< 5	< 5	14	14
	Turbidité NTU	< 0,5	< 0,5	< 0,5	14	14
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température °C	11,1	22,7	15,9	14	14
	Conductivité µS/cm	200 à 2100*	494	705	14	14
	pH	6,5 à 9	7,60	7,97	14	14
	TA	0,0	0,0	0,0	14	14
Dureté	°F	8,0	13,8	10,4	14	14
	* F	15,4	23,5	18,6	14	14
Ammonium	mg/l	< 0,03	< 0,03	< 0,03	14	14
	mg/l	0,5	< 0,02	< 0,02	14	14
Éléments indésirables	Nitrites mg/l	50	3,7	29,9	14	14
	Nitrates mg/l	200	< 20	2	14	14
Désinfection	Chlore libre mg/l	< 0,02	0,60	0,23	14	14
	Chlore total mg/l	0,10	0,70	0,34	14	14
Microbiologie	Germes totaux à 22°C /1ml	0	300	0	14	14
	Germes totaux à 37°C /100ml	0	0	0	14	14
Pesticides	Coliformes totaux /100 ml	0	0	0	14	14
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0	14	14
Pesticides	Entérocoques /100 ml	0	0	0	14	14
	Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0	14	14
Total pesticides	Chaque molécule µg/l	< 0,1	< 0,1	< 0,1	4	4
	Total pesticides µg/l	< 0,5	< 0,5	< 0,5	4	4

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par des imports d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'eau de La Vallière (SIMEVAL). L'eau est principalement produite par la station du Plessis Beucher à Châteaubourg, qui traite l'eau d'une ressource superficielle (La Vilaine). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.



Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR ACIGNE - Réseau : ACIGNE (19)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 14 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par des imports d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'eau de La Vallière (SIMEVAL). L'eau est principalement produite par la station du Plessis Beucher à Châteaubourg qui traite l'eau d'une ressource superficielle (La Vilaine). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

14 analyses conformes sur 14 réalisées

Dureté

TH moyen de : 18,6 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

14 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 14 réalisées

Teneur maximale : 29,90 mg/L
Teneur moyenne : 15,93 mg/L

Pesticides

4 analyses conformes sur 4 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

EXIGENCES DE QUALITÉ :
Les analyses de qualité effectuées sur les paramètres suivants sont effectuées dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'eau distribuée. Elles concernent les paramètres microbiologiques et chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de traitement de l'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Des plombes, des plombes, des plombes... Les tuyaux en plomb sont susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb. Laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est émis par l'ARS : vous pouvez le consulter en ligne.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur les paramètres suivants sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.esuportable.santé.nou.fr

BILAN 2016 CEBR REGION DE BECHEREL

UDI : 362

EXPLOITANT : SAUR

BECHEREL, MINIAC-SOUS-BECHEREL

Communes ou parties de communes concernées

BECHEREL, MINIAC-SOUS-BECHEREL

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité	Limite de référence de qualité		Moyenne	Nombre de prélèvements satisfaisants
		Minimum	Maximum		
Organoleptiques					
Couleur	mg/l	<5	<5	<5	8
Turbidité	NTU	<0,5	0,80	0,10	8
Température	°C	7,2	18,8	13,4	8
Conductivité	µS/cm	458	503	488	8
pH		7,40	7,80	7,56	8
TA	°F	0,0	0,0	0,0	8
TAC	°F	13,1	15,6	14,4	8
Dureté	°F	16,3	18,9	18,1	8
Ammonium	mg/l	<0,03	<0,03	<0,03	8
Nitrites	mg/l	<0,02	<0,02	<0,02	8
Nitrates	mg/l	7,3	11,3	9,3	8
Fer	µg/l	<20	<20	<20	8
Chlore libre	mg/l	0,08	0,50	0,25	8
Chlore total	mg/l	0,15	0,60	0,31	8
Germes totaux à 22°C	/lml	0	28		8
Germes totaux à 37°C	/lml	0	8		8
Coliformes totaux	/100ml	0	0		8
Escherichia coli	/100 ml	0	0		8
Entérocoques	/100 ml	0	0		8
Spores bact. sulfito.	/100 ml	0	0		8
Chaque molécule	µg/l	<LQ*	<LQ*		1
Total pesticides	µg/l	<LQ*	<LQ*		1

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'Ille-et-Rance (SPIR). L'eau est produite par la station de Linqéniaac à Longaulnay qui traite l'eau de ressources souterraines (puits et forage de Linqéniaac). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine - Pôle Santé-environnement
3 place du Général Giraud - CS 54257 - 35042 RENNES CEDEX
Standard : 02 99 33 34 17
www.ars.bretagne.sante.fr

ANNEXE 2

Rennes, le 14/03/2017

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR REGION DE BECHEREL - Réseau : BECHEREL, MINIAC-SOUS-BECHEREL (362)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 8 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'Ille-et-Rance (SPIR). L'eau est produite par la station de Linqéniaac à Longaulnay qui traite l'eau de ressources souterraines (puits et forage de Linqéniaac). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

8 analyses conformes sur 8 réalisées

Dureté

TH moyen de : 18,1 °F

Eau peu calcaire

Nitrates

8 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 8 réalisées

Teneur maximale : 11,30 mg/L

Teneur moyenne : 9,28 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

1 analyse conforme sur 1 réalisée à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

3 place du Général Giraud - CS 54257 - 35042 RENNES CEDEX
Standard : 02 99 08 00 00
www.ars.bretagne.sante.fr

Communes ou parties de communes concernées

BRECE, NOUVOITOU

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements confirmés	Nombre de prélèvements satisfaisants
Organoleptiques						
Couleur, mg/l de Pt	15	< 5	< 5	< 5	12	12
Turbidité NTU	2	< 0,5	< 0,5	< 0,5	12	12
Température °C	25	10,7	23,8	16,4	12	12
Conductivité µS/cm	200 à 1100	478	654	548	12	12
TH	0,5 à 0,9	7,50	8,20	7,93	11	11
TA		0,0	0,0	0,0	12	12
TAC		8,1	13,4	10,8	12	12
Durée °F		14,3	23,9	18,6	12	12
Ammonium mg/l	0,1	< 0,03	< 0,03	< 0,03	12	12
Nitrites mg/l	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	12	12
Nitrates mg/l	50	3,5	30,8	16,1	12	12
Fer µg/l	400	< 20	< 20	< 20	12	12
Chlore libre mg/l		< 0,02	0,25	0,07	12	12
Chlore total mg/l		0,05	0,35	0,15	12	12
Germes totaux à 22°C /lml		0	10	0	12	12
Germes totaux à 37°C /100ml		0	6	0	12	12
Coliformes totaux /100ml		0	0	0	12	12
Escherichia coli /100 ml		0	0	0	12	12
Entérocoques /100 ml		0	0	0	12	12
Spores bact. sulfito. /100 ml		0	0	0	12	12
Charge molécule µg/l	0,1	< LQ*	< LQ*	< LQ*	4	4
Total pesticides µg/l	0,5	< LQ*	< LQ*	< LQ*	4	4

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte des eaux de La Vallière (SYMEVAL). L'eau est produite essentiellement à la station du Plessis Beucher qui traite l'eau d'une ressource superficielle (La Vallière). L'ouvrage concerné est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR BRECE NOUVOITOU - Réseau - BRECE NOUVOITOU (3648)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 12 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origines de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte des eaux de La Vallière (SYMEVAL). L'eau est produite essentiellement à la station du Plessis Beucher qui traite l'eau d'une ressource superficielle (La Vallière). L'ouvrage concerné est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

12 analyses conformes sur 12 réalisées

Durété

TH moyen de : 18,6 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

12 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 12 réalisées

Teneur maximale : 30,80 mg/L
Teneur moyenne : 16,10 mg/L

Pesticides

4 analyses conformes sur 4 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la désignation temporaire
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

BRUZ (ker Lann)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants														
							de Pt	NTU	°C	µS/cm	pH	TA	Dureté	Ammonium	Nitrites	Nitrates	Fer	Chlore libre	Chlore total	Germes totaux à 22°C
Organoélectriques																				
Turbidité																				
Température																				
Conductivité																				
pH																				
TA																				
Dureté																				
Ammonium																				
Nitrites																				
Nitrates																				
Fer																				
Chlore libre																				
Chlore total																				
Germes totaux à 22°C																				
Germes totaux à 37°C																				
Coliformes totaux																				
Escherichia coli																				
Entérocoques																				
Spores bact. sulfite																				
Chaque molécule																				
Total pesticides																				

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR REGION SUD DE RENNES - Réseau : REGION SUD RENNES 1 (462)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 8 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

8 analyses conformes sur 8 réalisées

Dureté

TH moyen de : 15,9 °F
Eau peu calcaire

Nitrates

8 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 8 réalisées
Teneur maximale : 15,60 mg/L
Teneur moyenne : 12,42 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale

d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

CESSON SEVIGNE (Nord)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l de Pt	<5	<5	<5	21	21
	Turbidité NTU	2	0,5	0,02	21	21
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température °C	9,5	21,5	15,7	21	21
	Conductivité µS/cm	200 à 1100	543	476	21	21
Éléments indésirables	pH	7,80	8,40	8,04	21	21
	TA °F	0,0	0,0	0,0	21	21
	TAC °F	7,4	9,6	8,9	21	21
	Dureté °F	14,3	17,2	15,7	21	21
Désinfection	Ammonium mg/l	<0,03	<0,03	<0,03	21	21
	Nitrites mg/l	0,5	<0,02	<0,02	21	21
	Nitrates mg/l	50	11,4	41,9	21	21
	Fer µg/l	200	<20	116	6	21
Microbiologie	Chlore libre mg/l	<0,02	0,30	0,11	21	21
	Chlore total mg/l	0,05	0,40	0,20	21	21
Pesticides	Germes totaux à 22°C /1ml	0	20		21	21
	Germes totaux à 37°C /100ml	0	0		21	21
	Escherichia coli /100 ml	0	0		21	21
	Entérocoques /100 ml	0	0		21	21
Pesticides	Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0		21	21
	Charge molécule µg/l	0,1	<10*		2	2
Pesticides	Total pesticides µg/l	0,5	<10*		2	2

* 10 - limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes) et par un import d'eau en provenance du SYMEVAL. L'eau importée est produite à la station du Plessis Beucher qui traite l'eau d'une ressource superficielle (La Vilaine). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 21 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes) et par un import d'eau en provenance du SYMEVAL. L'eau importée est produite à la station du Plessis Beucher qui traite l'eau d'une ressource superficielle (La Vilaine). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

21 analyses conformes sur 21 réalisées

Dureté

TH moyen de : 15,7 °F
Eau peu calcaire

Nitrates

21 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 21 réalisées
Teneur maximale : 41,90 mg/L
Teneur moyenne : 30,89 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

2 analyses conformes sur 2 réalisées à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

BILAN 2016 CEBR CHANTEPIE VERN

CHANTEPIE VERN 1

UDI : 3559

EPLOTTANT : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Communes ou parties de communes concernées

CHANTEPIE (BOURG) VERN SUR SEICHE (BOURG)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants										
							de Pt	NTU	°C	µS/cm	pH	°F	* F	mg/l	mg/l	mg/l
Organoleptiques		<5	<5	<5	22	22										
Turbidité		<0,5	<0,5	<0,5	22	22										
Température		10,1	21,9	15,5	22	22										
Conductivité	2000 à 11000	401	597	496	22	22										
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau		7,60	8,30	7,90	22	22										
pH		0,0	0,0	0,0	22	22										
TAC		8,7	10,3	9,4	22	22										
Dureté		13,5	18,1	16,5	22	22										
Ammonium		<0,03	<0,03	<0,03	22	22										
Nitrites		<0,02	<0,02	<0,02	22	22										
Nitrates		4,4	36,7	14,6	22	22										
Fer		<20	<20	<20	22	22										
Chlore libre		<0,02	0,07	0,02	22	22										
Chlore total		0,04	0,20	0,07	22	22										
Germes totaux à 22°C		0	20	0	22	22										
Germes totaux à 37°C		0	15	0	22	22										
Coliformes totaux		0	0	0	22	22										
Escherichia coli		0	0	0	22	22										
Entérocoques		0	0	0	22	22										
Spores bact. sulfito.		0	0	0	22	22										
Chaque molécule		<LQ*	<LQ*	<LQ*	11	11										
Total pesticides		<LQ*	<LQ*	<LQ*	11	11										

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 22 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

22 analyses conformes sur 22 réalisées

Dureté

TH moyen de : 16,5 °F

Eau peu calcaire

Nitrates

22 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 22 réalisées

Teneur maximale : 36,70 mg/L

Teneur moyenne : 14,64 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

11 analyses conformes sur 11 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

LA CHAPELLE CHAUSSEE, LANGAN

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité	Limite et référence de qualité	Moyenne			Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
			Minimum	Maximum	Moyenne	
Organoleptiques	Couleur mg/l	15	<5	<5	<5	9
	Turbidité NTU	2	<0,5	<0,5	<0,5	9
	Température °C	25	9,0	19,4	14,5	9
	Conductivité µS/cm	2000 / 1000	503	583	534	9
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	pH	6,5 à 9,5	7,50	7,80	7,69	9
	TH	0,0	0,0	0,0	0,0	9
	TAC	13,3	15,5	14,3		9
	Dureté °F	19,2	21,5	20,3		9
Éléments indésirables	Ammonium mg/l	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	9
	Nitrites mg/l	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	9
	Nitrates mg/l	50	5,7	14,9	9,3	9
	Fer µg/l	100	<20	<20	<20	9
Désinfection	Chlore libre mg/l	0,30	0,45	0,35		9
	Chlore total mg/l	0,35	0,55	0,44		9
	Germes totaux à 22°C /1ml	0	3			9
Microbiologie	Germes totaux à 37°C /1ml	0	300			9
	Coliformes totaux /100ml	0	0			9
	Escherichia coli /100 ml	0	0			9
	Entérocoques /100 ml	0	0			9
Pesticides	Spores bact. sulfuro. /100 ml	0	0			9
	Chaque molécule µg/l	0,1	<LQ*	<LQ*		2
Total pesticides µg/l	0,3	<LQ*	<LQ*		2	

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'Ile-et-Rance (SPIR). L'eau provient de la station de La Chapelle Chaussée qui traite l'eau d'une ressource souterraine (forage de Saint-Thual) et d'un appoint de la station de Saint-Thual qui traite l'eau d'une ressource souterraine (forage de Bleuquen) et de ressources superficielles (retenues de Bobital et de Ropihem). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR REGION DE BECHEREL - Réseau : LANGAN LA CHAPELLE-CHAUSSEE (683)

DANS le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 9 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'Ile-et-Rance (SPIR). L'eau provient de la station de La Chapelle Chaussée qui traite l'eau d'une ressource souterraine (forage de Rocher) et d'un appoint de la station de Saint-Thual qui traite l'eau d'une ressource souterraine (forage de Bleuquen) et de ressources superficielles (retenues de Bobital et de Ropihem). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

9 analyses conformes sur 9 réalisées

Dureté

TH moyen de : 20,3 °F
Eau calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

9 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 9 réalisées

Teneur maximale : 14,90 mg/L
Teneur moyenne : 9,32 mg/L

Pesticides

2 analyses conformes sur 2 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ile-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

CHAVAGNE

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	de PI	Limite et référence de qualité		Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
		Minimum	Qualité				
Organoleptiques	Couleur mg/l	<5	15	<5	<5	11	11
	Turbidité NTU	<0,5	2	<0,5	<0,5	11	11
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température °C	9,4	25	20,3	14,1	11	11
	Conductivité µS/cm	200 à 1100		408	529	11	11
	pH	6,5 à 8,5		7,90	8,50	11	11
	TAC °F	0,0	0,1	0,0	0,0	11	11
Éléments indésirables	Dureté °F	7,8	11,6	11,6	9,7	11	11
	Ammonium mg/l	14,5	19,1	19,1	16,2	11	11
	Nitrites mg/l	<0,03	0,1	<0,03	<0,03	11	11
	Nitrates mg/l	<0,02	0,5	<0,02	<0,02	11	11
Désinfection	Nitrates mg/l	50		23,8	14,4	11	11
	Fer µg/l	200		30	3	11	11
	Chlore libre mg/l	<0,02	0,40	0,40	0,17	11	11
	Chlore total mg/l	0,08	0,50	0,50	0,27	11	11
Microbiologie	Germes totaux à 37°C /ml	0	4	4		11	11
	Coliformes totaux /100ml	0	0	0		11	11
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0		11	11
	Entérocoques /100 ml	0	0	0		11	11
Pesticides	Spores bact. sulfite /100 ml	0	0	0		25	25
	Chaque molécule µg/l	0,1	<10*	0,10		25	25
	Total pesticides µg/l	0,5	<10*	0,19		25	25

* 10 = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Lillon qui traite l'eau de ressources souterraines (puits n°2, n°3 et n°4 de Lillon) et par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'eau potable OUEST35. L'eau importée est produite par la station du Menu qui traite l'eau d'une ressource souterraine (puits du Menu) et la station du Drézet à Férel qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue d'Arzal). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection. La délimitation des périmètres du forage du Menu et les prescriptions associées sont en cours de révision.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés excepté pour les sous-produits de désinfection très ponctuellement.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR LILLION - Réseau : CHAVAGNE (362)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 11 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERS, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par la station de Lillon qui traite l'eau de ressources souterraines (puits n°2, n°3 et n°4 de Lillon) et par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'eau potable OUEST35. L'eau importée est produite par la station du Menu qui traite l'eau d'une ressource souterraine (puits du Menu) et la station du Drézet à Férel qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue d'Arzal). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection. La délimitation des périmètres du forage du Menu et les prescriptions associées sont en cours de révision.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

11 analyses conformes sur 11 réalisées

Dureté

TH moyen de : 16,2 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Autres paramètres

1 non-conformité à la limite de qualité pour la somme des concentrations en trihalométhanes (somme des concentrations en chloroforme, bromoforme, dibromoforme, dibromochlorométhane, bromodichlorométhane).

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés excepté pour les sous-produits de désinfection très ponctuellement.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ile-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

CHEVAIGNE, SAINT SULPICE LA FORET

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité	Limites et référence de qualité		Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
		de Pl	de Pt					
Organoleptiques	Couleur mg/l		< 5	< 5	< 5	< 5	10	10
	Turbidité NTU	2	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	10	10
	Température °C	25	10,2	23,3	14,9	14,9	10	10
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Conductivité µS/cm	200 (0,1100)	482	641	551	551	10	10
	pH	6,5 à 9	7,80	8,30	8,09	8,09	10	10
	TAC °F		0,0	0,0	0,0	0,0	10	10
	TAC °F		7,8	12,9	10,2	10,2	10	10
Éléments indésirables	Dureté °F		18,9	22,4	20,5	20,5	10	10
	Ammonium mg/l	0,1	< 0,03	< 0,03	< 0,03	< 0,03	10	10
	Nitrites mg/l	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	< 0,02	10	10
	Nitrate mg/l	30	15,6	25,9	22,0	22,0	10	10
Désinfection	Chlore libre µg/l	2,00	< 20	< 20	< 20	< 20	10	10
	Chlore total mg/l		< 0,02	0,40	0,14	0,14	10	10
	Germes totaux à 22°C /ml		< 0,02	0,50	0,22	0,22	10	10
Microbiologie	Germes totaux à 37°C /ml		0	2	0	0	10	10
	Coliformes totaux /100ml	0	0	0	0	0	10	10
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0	0	0	10	10
	Entérocoques /100 ml	0	0	0	0	0	10	10
	Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0	0	0	10	10
Pesticides	Chaque molécule µg/l	0,1	< 10*	0,04	0,04	0,04	2	2
	Total pesticides µg/l	0,5	< 10*	0,07	0,07	0,07	2	2

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par import d'eau en provenance du SIE de Saint Aubin d'Aubigné. L'eau provient de la station de La Douette à Saint Aubin d'Aubigné qui traite l'eau de ressources souterraines (captages de La Douette et de Beauregard) et d'un appoint de la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR CHEVAIGNE SAINT-SULPICE - Réseau : CHEVAIGNE SAINT-SULPICE (3851)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 10 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par import d'eau en provenance du SIE de Saint Aubin d'Aubigné. L'eau provient de la station de La Douette à Saint Aubin d'Aubigné qui traite l'eau de ressources souterraines (captages de La Douette et de Beauregard) et d'un appoint de la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

10 analyses conformes sur 10 réalisées

Dureté

TH moyen de : 20,5 °F
Eau calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envoyer un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en ligne.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eau potable.santite.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau peut présenter un risque pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution dans le cadre d'une évaluation de risque pour la santé des personnes.

Communes ou parties de communes concernées

GOVEN (sauf Nord)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques						
Couleur mg/l de Pt	15	<5	<5	<5	11	11
Turbidité NTU	3	<0,5	0,60	0,05	11	11
Température °C	25	10,9	20,8	15,0	11	11
Conductivité µS/cm	200 (2 210)	407	684	516	11	11
pH	6,5 à 9	7,50	8,50	8,12	11	11
TA	°F	0,0	0,1	0,0	11	11
TAC	°F	7,4	11,7	9,1	11	11
Dureté °F		14,1	19,3	15,7	11	11
Ammonium mg/l	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	11	11
Nitrites mg/l	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	11	11
Nitrates mg/l	50	7,6	28,4	18,5	11	11
Fer µg/l	200	<20	<20	<20	11	11
Chlore libre mg/l		0,06	0,40	0,24	11	11
Chlore total mg/l		0,15	0,45	0,33	11	11
Germes totaux à 22°C /ml		0	0	0	11	11
Germes totaux à 37°C /100ml		0	3	0	11	11
Coliformes totaux /100ml	0	0	0	0	11	11
Escherichia coli /100 ml	0	0	0	0	11	11
Entérocoques /100 ml	0	0	0	0	11	11
Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0	0	11	11
Chaque molécule µg/l	0,1	<LQ*	<LQ*	<LQ*	1	1
Total pesticides µg/l	0,5	<LQ*	<LQ*	<LQ*	1	1

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Lillon qui traite l'eau de ressources souterraines (puits n°2, n°3 et n°4 de Lillon) et par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'eau potable OUEST35. L'eau importée est produite par la station du Meneu qui traite l'eau d'une ressource souterraine (puits du Meneu) et la station du Drézet à Férel qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue d'Arza). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection. La délimitation des périmètres du forage du Meneu et les prescriptions associées sont en cours de révision.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR LILLION - Réseau : LILLION_QUEST_35 (064)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 11 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par la station de Lillon qui traite l'eau de ressources souterraines (puits n°2, n°3 et n°4 de Lillon) et par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production d'eau potable OUEST35. L'eau importée est produite par la station du Meneu qui traite l'eau d'une ressource souterraine (puits du Meneu) et la station du Drézet à Férel qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue d'Arza). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection. La délimitation des périmètres du forage du Meneu et les prescriptions associées sont en cours de révision.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

11 analyses conformes sur 11 réalisées

Dureté

TH moyen de : 15,7 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

11 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 11 réalisées
Teneur maximale : 28,40 mg/L
Teneur moyenne : 18,49 mg/L

Pesticides

1 analyse conforme sur 1 réalisée à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ile-et-Vilaine


Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

LE RHEU (Les Landes d'Apigné)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité		Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements ou salubrités
	LF	Z					
Organoléptiques	de Pt		<5	<5	<5	7	7
	Turbidité NTU		<0,5	<0,5	<0,5	7	7
	Température °C	25	12,5	21,0	16,3	7	7
	Conductivité µS/cm	2000 / 1000	400	496	453	7	7
	pH	6,5 - 9,5	7,50	8,20	7,79	7	7
	TA °F		0,0	0,0	0,0	7	7
	TAC °F		8,0	10,3	9,1	7	7
	Dureté mg/l		14,6	18,2	16,4	7	7
	Ammonium mg/l	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	7	7
	Nitrites mg/l	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	7	7
	Nitrates mg/l	50	6,0	21,0	13,0	7	7
	Fer µg/l	200	<20	<20	<20	7	7
	Chlore libre mg/l		<0,02	0,04	0,01	7	7
	Chlore total mg/l		0,04	1,00	0,19	7	7
	Germes totaux à 22°C /ml		0	4		7	7
	Germes totaux à 37°C /ml		0	1		7	7
	Coliformes totaux /100ml	0	0	0		7	7
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0		7	7
	Entérocoques /100 ml	0	0	0		7	7
	Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0		7	7
	Chaque molécule µg/l	0,1	<LQ*	<LQ*		6	6
	Total pesticides µg/l	0,5	<LQ*	<LQ*		6	6

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Villejean qui traite les eaux de ressources superficielles (retenue de la Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine - Pôle Santé-environnement
3 place du Général Giraud - CS 54257 - 35042 RENNES Cedex - Standard : 02 99 33 34 17
www.acs.bretagne.santé.fr

CEBR LE RHEU - Réseau : LANDES D'APIGNÉ (3661)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 7 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par la station de Villejean qui traite les eaux de ressources superficielles (retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

7 analyses conformes sur 7 réalisées

Dureté

TH moyen de : 16,4 °F

Eau peu calcaire

Nitrates

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 7 réalisées
Teneur maximale : 21,00 mg/L
Teneur moyenne : 13,01 mg/L

Pesticides

6 analyses conformes sur 6 réalisées à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

3 place du Général Giraud - CS 54257 - 35042 RENNES CEDEX
Standard : 02 99 08 80 00
www.acs.bretagne.santé.fr

Communes ou parties de communes concernées

LE RHEU (Bourg)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements conformes ou	Nombre de prélèvements satisfaisants							
							de Pt	NTU	°C	µS/cm	°F	* F	mg/l
Organoleptiques		<5	<5	<5	12	12							
Couleur	1,5												
Turbidité	2	<0,5	<0,5	<0,5	12	12							
Température	25	9,8	20,6	14,7	12	12							
Conductivité	200 à 1100	536	733	619	12	12							
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau		6,5 à 9	8,20	7,97	12	12							
pH		0,0	0,0	0,0	12	12							
TAC		8,8	11,2	9,6	12	12							
Dureté		14,8	19,6	17,8	12	12							
Ammonium	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	12	12							
Nitrates	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	12	12							
Nitrites	50	7,4	26,2	16,3	12	12							
Fer	200	<20	<20	<20	12	12							
Chlore libre		0,06	0,65	0,46	12	12							
Chlore total		0,10	0,75	0,55	12	12							
Germe total à 22°C		0	5		12	12							
Germe total à 37°C		0	8		12	12							
Coliformes totaux	0	0	0	0	12	12							
Escherichia coli	0	0	0	0	12	12							
Entérocoques	0	0	0	0	12	12							
Spores bact. sulfito.	0	0	0	0	12	12							
Chaque molécule	0,1	<LQ*	<LQ*	<LQ*	11	11							
Total pesticides	0,5	<LQ*	<LQ*	<LQ*	11	11							

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Ropihemel qui traite les eaux d'une ressource superficielle (retenue de Ropihemel). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR LE RHEU - Réseau : LE RHEU (44)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 12 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par la station de Ropihemel qui traite les eaux d'une ressource superficielle (retenue de Ropihemel). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

12 analyses conformes sur 12 réalisées

Dureté

TH moyen de : 17,8 °F
Eau peu calcaire

Nitrates

12 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 12 réalisées
Teneur maximale : 26,20 mg/L
Teneur moyenne : 16,25 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

11 analyses conformes sur 11 réalisées à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

LE VERGER

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l de Pt	<5	<5	<5	8	8
	Turbidité NTU	<0,5	<0,5	<0,5	8	8
	Température °C	5	19,9	15,9	8	8
	Conductivité µS/cm	481	501	493	8	8
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	pH	7,50	7,70	7,59	8	8
	TA °F	0,0	0,0	0,0	8	8
	TAC °F	16,9	18,5	18,1	8	8
	Dureté ° F	18,0	22,0	21,2	8	8
Éléments indésirables	Ammonium mg/l	<0,03	<0,03	<0,03	8	8
	Nitrites mg/l	<0,02	<0,02	<0,02	8	8
	Nitrates mg/l	50	13,2	6,2	8	8
	Fer µg/l	<20	<20	<20	8	8
	Chlore libre mg/l	0,30	0,50	0,39	8	8
	Chlore total mg/l	0,35	0,50	0,44	8	8
Désinfection	Germes totaux à 22°C /lml	0	1	0	8	8
	Germes totaux à 37°C /100ml	0	0	0	8	8
	Coliformes totaux /100 ml	0	0	0	8	8
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0	8	8
Microbiologie	Entérocoques /100 ml	0	0	0	8	8
	Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0	8	8
	Chaque molécule µg/l	< LQ*	< LQ*	< LQ*	1	1
Pesticides	Total pesticides µg/l	< LQ*	< LQ*	< LQ*	1	1

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat de la Forêt de Paimpont. L'eau provient de la station de la Boissière qui traite l'eau de ressources souterraines (puits et forage de La Boissière). Le puits concerne est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection. Une procédure est en cours pour le forage de la Boissière.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR LE VERGER - Réseau - LE VERGER (3450)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 8 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat de la Forêt de Paimpont. L'eau provient de la station de La Boissière qui traite l'eau de ressources souterraines (puits et forage de La Boissière). Le puits concerné est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection. Une procédure est en cours pour le forage de la Boissière.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

8 analyses conformes sur 8 réalisées

Dureté

TH moyen de : 21,1 °F
Eau calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Nitrates

8 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 8 réalisées
Teneur maximale : 13,20 mg/L
Teneur moyenne : 8,18 mg/L

Pesticides

1 analyse conforme sur 1 réalisée à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

LE RHEU (INRA), L'HERMITAGE (sauf Sud)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques							
Couleur	mg/l	15	< 5	< 5	< 5	11	11
Turbidité	NTU	2	< 0,5	0,70	0,06	11	11
Température	°C	25	8,9	23,5	16,2	11	11
Conductivité	µS/cm	2000 à 1100	524	758	615	11	11
PH		6,5 à 9,9	7,80	8,30	8,03	11	11
TAC	°F		0,0	0,0	0,0	11	11
TAC	°F		8,6	11,4	9,5	11	11
Dureté	°F		14,2	19,0	16,9	11	11
Ammonium	mg/l	0,1	< 0,03	0,03	< 0,03	11	11
Nitrites	mg/l	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	11	11
Nitrates	mg/l	50	7,4	22,4	15,4	11	11
Fer	µg/l	200	< 20	< 20	< 20	11	11
Chlore libre	mg/l		< 0,02	0,60	0,37	11	11
Chlore total	mg/l		0,06	0,75	0,46	11	11
Désinfection							
Germes totaux à 22°C	/ml		0	300	0	11	11
Germes totaux à 37°C	/ml		0	300	0	11	11
Coliformes totaux	/100ml	0	0	0	0	11	11
Escherichia coli	/100 ml	0	0	0	0	11	11
Entérocoques	/100 ml	0	0	0	0	11	11
Spores bact. sulfito.	/100 ml	0	0	0	0	11	11
Chaque molécule	µg/l	0,1	< LO*	0,10	0,10	29	29
Total pesticides	µg/l	0,5	< LO*	0,19	0,19	29	29

* LO = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Lillion qui traite l'eau de ressources souterraines (puits n°2, n°3 et n°4 de Lillion) et par la station de Ropihemel qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue de Ropihemel). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR LILLION - Réseau : LILLION L'HERMITAGE (447)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 11 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par la station de Lillion qui traite l'eau de ressources souterraines (puits n°2, n°3 et n°4 de Lillion) et par la station de Ropihemel qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue de Ropihemel). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

11 analyses conformes sur 11 réalisées

Dureté

TH moyen de : 16,9 °F
Eau peu calcaire

Nitrates

11 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 11 réalisées
Teneur maximale : 22,40 mg/L
Teneur moyenne : 15,36 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

29 analyses conformes sur 29 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

BETTON (sauf Sud Est), GEVEZ, LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, LA MEZIERE, MELESSE, MONTREUILLE GAST

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements satisfaisants ou							
							de Pt	NTU	°C	µS/cm	°F	°F	mg/l
Organoleptiques		<5	<5	<5	63	63							
Couleur mg/l	15												
Turbidité	2	<0,5	<0,5	<0,5	63	63							
Température	25	9,5	23,0	15,5	65	65							
Conductivité	2000 à 1100	458	603	538	63	63							
pH	6,5 à 9,5	7,40	8,20	7,75	64	64							
TA		0,0	0,0	0,0	63	63							
TAC		9,6	17,5	13,7	63	63							
Dureté		16,5	24,2	20,5	63	63							
Ammonium	0,1	<0,03	0,06	<0,03	63	63							
Nitrites	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	63	63							
Nitrates	50	12,0	36,9	27,7	63	63							
Fer	200	<2,0	45	1	63	63							
Chlore libre		0,02	0,40	0,20	65	65							
Chlore total		0,07	0,50	0,29	65	65							
Germe totaux à 22°C		0	300		65	65							
Germe totaux à 37°C		0	300		65	65							
Coliformes totaux		0	13		65	65							
Escherichia coli		0	0		65	65							
Entérocoques		0	0		65	65							
Spores bact. sulfito.		0	0		6	6							
Chaque molécule	µg/l	0,1	<LQ*	0,02	6	6							
Total pesticides	µg/l	0,5	<LQ*	0,02	6	6							

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de La Noée qui traite l'eau de ressources souterraines (puits et forage de La Noée) et par un appoint d'eau des stations de Ropihem et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihem / retenue de La Chêze ou Le Meu respectivement) et de la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (La Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR REGION NORD DE RENNES - Réseau : REGION NORD RENNES 2 (475)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 65 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par la station de La Noée qui traite l'eau de ressources souterraines (puits et forage de La Noée) et par un appoint d'eau des stations de Ropihem et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihem / retenue de La Chêze ou Le Meu respectivement) et de la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (La Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Nitrates

63 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 63 réalisées
Teneur maximale : 36,90 mg/L
Teneur moyenne : 27,68 mg/L

Bactériologie

65 analyses conformes sur 65 réalisées

Dureté

TH moyen de : 20,5 °F
Eau calcaire

Fleur

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'investir un appoint complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

6 analyses conformes sur 6 réalisées à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

BETTON (Sud Est), MONTGERMONT, SAINT GREGOIRE, THORIGNE FOUILLARD

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l de Pt	15	<5	<5	<5	37	37
	Turbidité NTU	2	<0,5	<0,5	<0,5	37	37
	Température °C	25	10,0	21,5	15,4	38	38
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Conductivité µS/cm	200 (à 10°C)	403	518	454	37	37
	pH	6,5 à 9	7,40	8,30	7,94	38	38
	TA °F		0,0	0,0	0,0	37	37
Dureté	°F		7,9	9,5	8,7	37	37
	* F		13,1	16,9	15,2	37	37
	mg/l	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	37	37
Éléments indésirables	Nitrites mg/l	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	37	37
	Nitrates mg/l	50	8,4	40,9	29,2	37	37
	Fer µg/l	200	<20	<20	<20	37	37
Désinfection	Chlore libre mg/l		<0,02	0,35	0,11	38	38
	Chlore total mg/l		0,05	0,40	0,18	38	38
	Germes totaux à 22°C /ml		0	70		38	38
Microbiologie	Germes totaux à 37°C /ml		0	48		38	37
	Coliformes totaux /100ml		0	1		38	38
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0		38	38
	Entérocoques /100 ml	0	0	0		38	38
	Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0		38	38
Pesticides	Chaque molécule µg/l	0,1	<10*	<10*		4	4
Total pesticides µg/l	0,5	<10*	<10*		4	4	

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Chêze ou Le Meu respectivement) et par la station de Mézières-sur-Cousnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Cousnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.



Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 38 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERS, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : YEOULA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Chêze ou Le Meu respectivement) et par la station de Mézières-sur-Cousnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Cousnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

38 analyses conformes sur 38 réalisées

Dureté

TH moyen de : 15,2 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

37 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 37 réalisées
Teneur maximale : 40,90 mg/L
Teneur moyenne : 29,23 mg/L

Pesticides

4 analyses conformes sur 4 réalisées à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL



Communes ou parties de communes concernées

PACE, SAINT GILLES, VEZIN LE COUÛET

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité		Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
	de Pt	Z					
Organoleptiques	Couleur mg/l	1,5	<5	<5	<5	36	36
	Turbidité NTU	2	<0,5	0,80	0,02	36	36
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température °C	25	9,7	21,9	15,4	36	36
	Conductivité µS/cm	200 à 1100	473	754	608	36	36
TA	pH	6,5 à 9	7,40	8,40	7,97	36	36
	°F		0,0	0,1	0,0	36	36
TAC	Dureté °F		7,8	11,4	9,3	36	36
	°F		14,3	19,7	17,2	36	36
Éléments indésirables	Ammonium mg/l	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	36	36
	Nitrites mg/l	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	36	36
Désinfection	Nitrate mg/l	50	7,4	27,0	14,9	36	36
	Fer µg/l	200	<20	<20	<20	36	36
Microbiologie	Chlore libre mg/l		<0,02	0,40	0,24	36	36
	Chlore total mg/l		0,02	0,50	0,32	36	36
Pesticides	Germes totaux à 22°C /lml		0	39		36	36
	Germes totaux à 37°C /lml		0	6		36	36
Total pesticides	Coliformes totaux /100ml	0	0	0		36	36
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0		36	36
Pesticides	Entérocoques /100 ml	0	0	0		36	36
	Spores bact. sulfiro. /100 ml	0	0	0		36	36
Pesticides	Chaque molécule µg/l	0,1	<LQ*	<LQ*		5	5
	Total pesticides µg/l	0,5	<LQ*	<LQ*		5	5

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Ropihemel qui traite les eaux d'une ressource superficielle (retenue de Ropihemel). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR PACE VEZIN SAINT-GILLES - Réseau : REGION DE PACE (466)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 36 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SPL EBR

Le réseau est alimenté par la station de Ropihemel qui traite les eaux d'une ressource superficielle (retenue de Ropihemel). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

36 analyses conformes sur 36 réalisées

Dureté

TH moyen de : 17,2 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

5 analyses conformes sur 5 réalisées à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Nitrates

36 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 36 réalisées
Teneur maximale : 27,00 mg/L
Teneur moyenne : 14,89 mg/L

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

BILAN 2016 CEBR

RENNES SECTEUR 1

UD : 345

EXPLOITANT : SPL EBR

Communes ou parties de communes concernées

RENNES (Bourg-l'Évêque, la Touche, Moulin du Comte)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Moyenne			Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
		Minimum	Maximum	Moyenne	
Organoleptiques	Couleur mg/l de Pt	<5	<5	<5	77
	Turbidité NTU	<0,5	0,90	0,02	77
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température °C	5,9	23,1	15,7	77
	Conductivité µS/cm	356	607	450	77
	pH	7,30	8,30	7,78	77
	TA	0,0	0,0	0,0	77
Dureté	*F	7,8	10,2	9,0	77
	*F	13,0	18,1	15,8	77
Éléments indésirables	Ammonium mg/l	<0,03	<0,03	<0,03	77
	Nitrites mg/l	<0,02	<0,02	<0,02	77
	Nitrates mg/l	50	40,4	13,8	77
Désinfection	Fer µg/l	<0,02	61	4	77
	Chlore libre mg/l	0,04	0,45	0,14	77
Microbiologie	Chlore total mg/l	0	0,50	0,22	77
	Germes totaux à 22°C /lml	0	48		77
	Germes totaux à 37°C /100ml	0	74		77
	Coliformes totaux /100ml	0	0		77
	Escherichia coli /100 ml	0	0		77
	Entérocoques /100 ml	0	0		77
Pesticides	Spores bact. sulfiro. /100 ml	0	0		77
	Chaque molécule µg/l	0,1	<LQ*		6
	Total pesticides µg/l	0,5	<LQ*		6

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Villéjean qui traite les eaux de ressources superficielles (retenue de La Cheze ou Le Meu). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine - Pôle Santé-environnement
3 place du Général Graud - CS 54257 - 35042 RENNES Cedex - Standard : 02 99 33 34 17
www.ars.bretagne.santé.fr

Rennes, le 14/03/2017

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR - Réseau : RENNES SECTEUR 1 (345)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 77 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SPL EBR

Le réseau est alimenté par la station de Villéjean qui traite les eaux de ressources superficielles (retenue de La Cheze ou Le Meu). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

77 analyses conformes sur 77 réalisées

Dureté

TH moyen de : 15,8 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

77 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 77 réalisées

Teneur maximale : 40,40 mg/L
Teneur moyenne : 13,83 mg/L

Pesticides

6 analyses conformes sur 6 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

3 place du Général Graud - CS 54257 - 35042 RENNES CEDEX
Standard : 02 99 08 80 00
www.ars.bretagne.santé.fr

Communes ou parties de communes concernées

RENNES (Villejean-Beaugard, Breuquigny, Le Blossne, Maurepas-Ratton)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques						
Couleur mg/l	15	< 5	< 5	< 5	131	131
Turbidité NTU	2	< 0,5	4,00	0,05	131	130
Température °C	25	9,6	26,1	15,4	132	131
Conductivité µS/cm	200 à 1100	397	884	492	131	131
pH	6,5 à 9	7,20	8,40	7,75	131	131
TA °F		0,0	0,5	0,0	131	
TAC °F		7,6	19,6	9,2	131	
Dureté °F		12,5	28,4	16,2	131	
Ammonium mg/l	0,1	< 0,03	< 0,03	< 0,03	131	131
Nitrites mg/l	0,5	< 0,02	0,02	< 0,02	131	131
Nitrates mg/l	50	4,8	42,2	14,4	131	131
Fer µg/l	200	< 20	101	7	131	131
Chlore libre mg/l		< 0,02	0,35	0,10	132	
Chlore total mg/l		0,02	0,45	0,17	132	
Germes totaux à 22°C /1ml		0	177		132	
Germes totaux à 37°C /100ml		0	93		132	
Coliformes totaux /100ml	0	0	4		132	131
Escherichia coli /100 ml	0	0	0		132	132
Entérocoques /100 ml	0	0	0		132	132
Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0		132	132
Chaque molécule µg/l	0,1	< LQ*	< LQ*		11	11
Total pesticides µg/l	0,5	< LQ*	< LQ*		11	11

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR - Réseau : RENNES SECTEUR 2 (3646)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 132 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SPL EBR

Le réseau est alimenté par les stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

132 analyses conformes sur 132 réalisées

Dureté

TH moyen de : 16,2 °F

Eau peu calcaire

Nitrates

131 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 131 réalisées

Teneur maximale : 42,20 mg/L

Teneur moyenne : 14,36 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

11 analyses conformes sur 11 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

 Pour le directeur général et par délégation,
 la directrice de la délégation territoriale
 d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

RENNES (Centre, Sud-Gare, Est, Cleunay, Nord-St Martin)

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Unité	Limite de référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l	15	< 5	< 5	< 5	132	132
	Turbidité NTU	2	< 0,5	2,00	0,03	132	132
	Température °C	25	9,5	22,5	15,0	131	131
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Conductivité µS/cm	200 à 1100	396	657	463	132	132
	pH	6,5 à 9	7,30	8,50	7,92	130	130
	TA °F		0,0	0,1	0,0	132	132
	TAC °F		7,7	10,1	8,8	132	132
Éléments indésirables	Dureté °F		12,7	18,3	15,4	132	132
	Ammonium mg/l	0,1	< 0,03	0,06	< 0,03	132	132
	Nitrites mg/l	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	132	132
	Nitrates mg/l	50	5,4	43,9	28,3	132	132
Désinfection	Fer µg/l	200	< 20	176	5	132	132
	Chlore libre mg/l		< 0,02	0,30	0,10	132	132
	Chlore total mg/l		0,04	0,40	0,17	132	132
	Germes totaux à 22°C /ml		0	149		132	132
Microbiologie	Germes totaux à 37°C /1ml		0	146		132	132
	Coliformes totaux /100ml	0	0	0		132	132
	Escherichia coli /100 ml	0	0	0		132	132
	Entérocoques /100 ml	0	0	0		132	132
	Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0		132	132
Pesticides	Charge molécule µg/l	0,1	< 10*	< 10*		15	15
	Total pesticides µg/l	0,5	< 10*	< 10*		15	15

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 132 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SPL EBR

Le réseau est alimenté par la station de Mézières-sur-Couesnon qui traite le mélange d'une ressource superficielle (Le Couesnon) et d'une ressource souterraine (drains de Rennes). Tous les ouvrages concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

132 analyses conformes sur 132 réalisées

Dureté

TH moyen de : 15,4 °F
Eau peu calcaire

Filur

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

132 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 132 réalisées
Teneur maximale : 43,90 mg/L
Teneur moyenne : 28,26 mg/L

Pesticides

15 analyses conformes sur 15 réalisées à la mise en distribution.
Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

BILAN 2016 CEBR ROPHEMEL

UD1_436

EPLOTTANT SAUR

Communes ou parties de communes concernées

BEDEE, BRETEL, CLAVES, RODDOUER, LA NOUVE, PARTHENAY DE BRETAGNE, PLEUMELEUC, ROMILLE, SAINT PERN

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements satisfaisants
Organoleptiques						
Couleur mg/l	15	<5	<5	<5	37	37
Turbidité NTU	2	<0,5	<0,5	<0,5	37	37
Température °C	25	7,7	22,3	14,7	37	37
Conductivité µS/cm	2000 à 11000	422	753	610	37	37
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau						
pH	6,5 à 9,5	7,80	8,40	8,07	37	37
TA		0,0	0,1	0,0	37	37
TAC		7,3	11,4	9,2	37	37
Dureté °F		11,2	19,6	17,2	37	37
Ammonium mg/l	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	37	37
Nitrites mg/l	0,5	<0,02	<0,02	<0,02	37	37
Nitrates mg/l	50	7,5	26,6	15,2	37	37
Fer µg/l	200	<20	<20	<20	37	37
Chlore libre mg/l		0,04	0,70	0,35	37	37
Chlore total mg/l		0,04	0,80	0,45	37	37
Germes totaux à 22°C /lml		0	113		37	37
Germes totaux à 37°C /lml		0	9		37	37
Coliformes totaux /100ml	0	0	0		37	37
Escherichia coli /100 ml	0	0	0		37	37
Entérocoques /100 ml	0	0	0		37	37
Spores bact. sulfuro. /100 ml	0	0	0		37	37
Chaque molécule µg/l	0,1	<LQ*	<LQ*		5	5
Total pesticides µg/l	0,5	<LQ*	<LQ*		5	5

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station de Rophemel qui traite les eaux d'une ressource superficielle (retenue de Rophemel). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Délégation Départementale d'Ile-et-Vilaine - Pôle Santé-environnement
3 place du Général Giraud - CS 54257 - 35042 RENNES Cedex - Standard : 02 99 33 34 17
www.ars.iloisienne.santefr

ANNEXE 2

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : SAUR

Le réseau est alimenté par la station de Rophemel qui traite les eaux d'une ressource superficielle (retenue de Rophemel). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

37 analyses conformes sur 37 réalisées

Dureté

TH moyen de : 17,1 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ile-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

3 place du Général Giraud - CS 54257 - 35042 RENNES CEDEX
Standard : 02 90 06 80 00
www.ars.bretagne.santefr

SAINT JACQUES DE LA LANDE

Communes ou parties de communes concernées

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoélectriques						
Couleur mg/l	15	< 5	< 5	< 5	20	20
Turbidité NTU	2	< 0,5	0,70	0,06	20	20
Température °C	25	9,9	20,5	14,5	21	21
Conductivité µS/cm	2000 à 1100	411	617	508	20	20
pH	6,5-9,9	7,40	8,30	7,77	21	21
TA °F		0,0	0,0	0,0	20	20
TAC °F		8,2	10,5	9,2	20	20
Dureté °F		14,2	19,8	16,5	20	20
Ammonium mg/l	0,1	< 0,03	0,09	< 0,03	20	20
Nitrites mg/l	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	20	20
Nitrates mg/l	50	5,4	19,2	12,6	20	20
Fer µg/l	200	< 20	32	3	20	20
Chlore libre mg/l		< 0,02	0,15	0,05	21	21
Chlore total mg/l		0,06	0,20	0,12	21	21
Désinfection						
Germes totaux à 22°C /lml		0	26		21	21
Germes totaux à 37°C /lml		0	4		21	21
Coliformes totaux /100ml	0	0	3		21	20
Escherichia coli /100 ml	0	0	0		21	21
Entérocoques /100 ml	0	0	0		21	21
Spores bact. sulfito. /100 ml	0	0	0		21	21
Chaque molécule µg/l	0,1	< LQ*	< LQ*		11	11
Total pesticides µg/l	0,5	< LQ*	< LQ*		11	11

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par les stations de Rophemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Rophemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

CEBR SAINT JACQUES DE LA LANDE - Réseau : SAINT JACQUES (483)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 21 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Remmes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par les stations de Rophemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Rophemel / retenue de La Cheze ou Le Meu respectivement). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

21 analyses conformes sur 21 réalisées

Dureté

TH moyen de : 16,5 °F

Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Nitrates

20 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 20 réalisées

Teneur maximale : 19,20 mg/L

Teneur moyenne : 12,57 mg/L

Pesticides

11 analyses conformes sur 11 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

Communes ou parties de communes concernées

BOURGABRE, BRUZ (Sauf Ker Lann), CHARTRES DE BRETAGNE, GUICHEN (Pont Réan), LAILLE, NOYAL-CHATILLON/SECHE, ORGERES, PONT PEAN, SAINT ARMEL, SAINT ERBLOU

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoléptiques						
Couleur mg/l	15	< 5	< 5	< 5	88	88
Turbidité NTU	3	< 0,5	0,70	0,01	88	88
Température °C	25	8,6	22,7	15,3	89	89
Conductivité µS/cm	300 à 1100	446	741	648	88	88
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau						
pH	6,5 à 9	6,70	8,20	7,77	89	89
TA		0,0	0,0	0,0	88	88
TAC		8,5	19,8	16,3	88	88
Dureté °F		10,2	20,1	17,1	88	88
Ammonium mg/l	0,1	< 0,03	< 0,03	< 0,03	88	88
Nitrites mg/l	0,5	< 0,02	0,16	< 0,02	88	88
Nitrates mg/l	50	6,1	28,0	20,0	88	88
Fer µg/l	400	< 20	92	2	88	88
Chlore libre mg/l		< 0,02	0,40	0,13	89	89
Chlore total mg/l		< 0,02	0,50	0,20	89	89
Germes totaux à 22°C /ml		0	300	0	89	89
Germes totaux à 37°C /100ml		0	1	0	89	89
Coliformes totaux /100 ml		0	0	0	89	89
Escherichia coli /100 ml		0	0	0	89	89
Entérocoques /100 ml		0	0	0	89	89
Spores bact. aillito. /100 ml		0	0	0	89	89
Chaque molécule µg/l	0,1	< LQ*	0,05		14	14
Total pesticides µg/l	0,5	< LQ*	0,05		14	14

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par la station du Champ-Fléury qui traite l'eau de ressources souterraines (captages de Fenicat, La Pavais et Marionnais) et par un appoint d'eau en provenance des stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité microbiologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 89 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par la station du Champ-Fléury qui traite l'eau de ressources souterraines (captages de Fenicat, La Pavais et Marionnais) et par un appoint d'eau en provenance des stations de Ropihemel et de Villejean qui traitent les eaux de ressources superficielles (retenue de Ropihemel / retenue de La Cheze ou Le Meu). Ces ouvrages sont tous déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

89 analyses conformes sur 89 réalisées

Dureté

TH moyen de : 17,1 °F

Eau peu calcaire

Nitrates

89 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 89 réalisées

Teneur maximale : 28,00 mg/L

Teneur moyenne : 19,95 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

14 analyses conformes sur 14 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine

Nathalie LE FORMAL

Aire d'alimentation des captages du Bassin Rennais



Périmètres de protection et Bassins versants d'alimentation en eau potable du Bassin Rennais

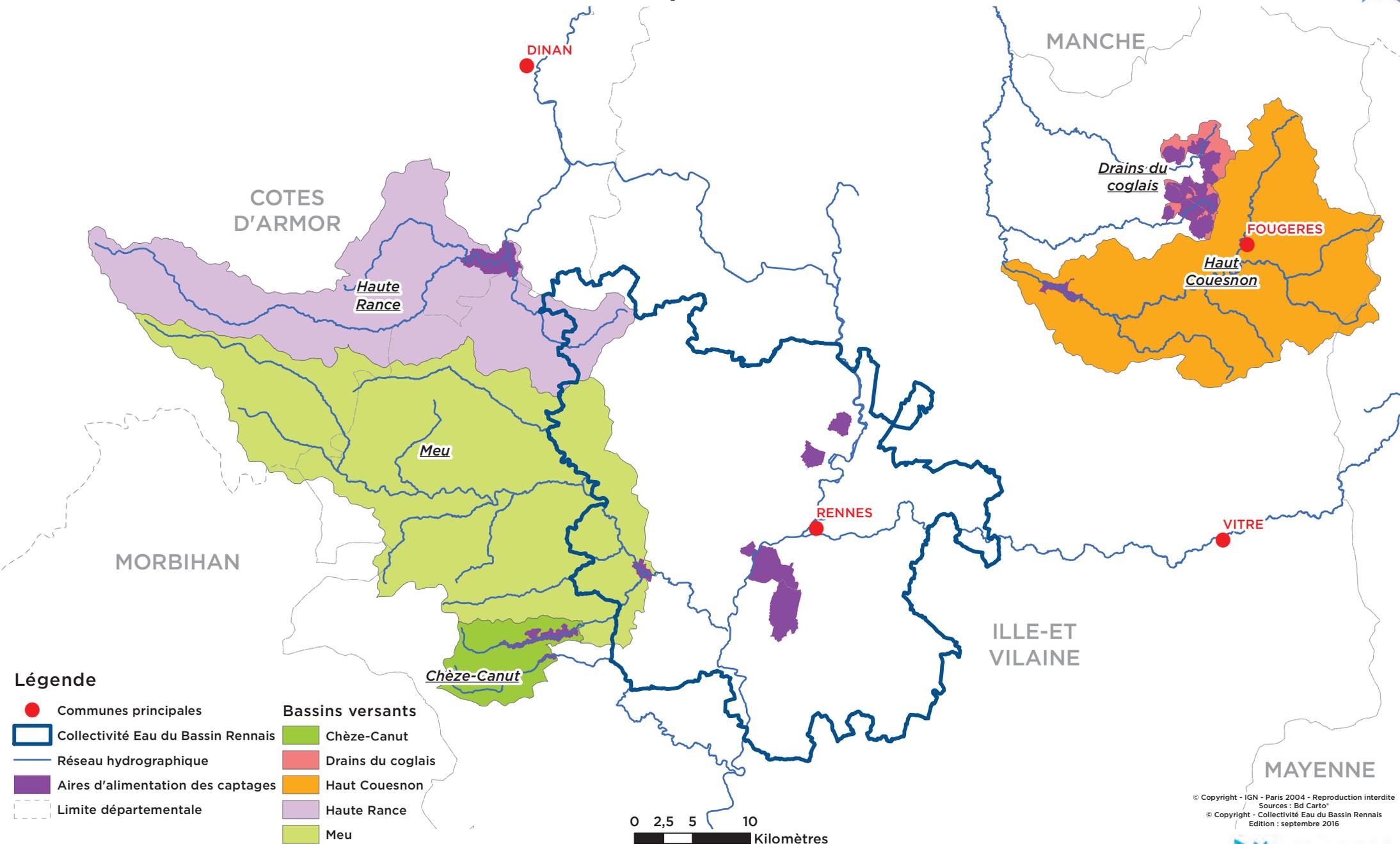


Schéma de l'alimentation en eau potable du Bassin Rennais

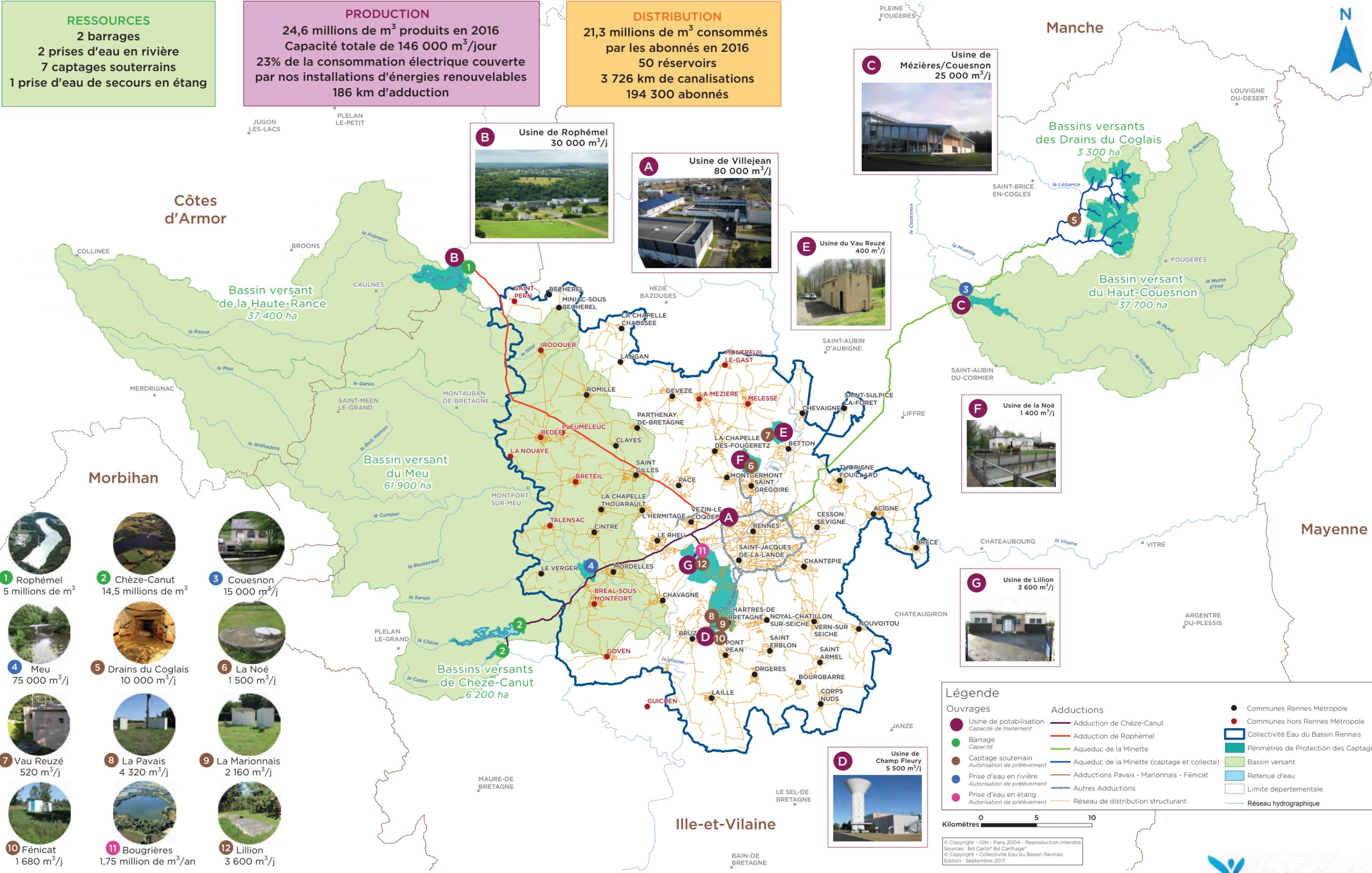


ORGANISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BASSIN RENNAIS

RESSOURCES
 2 barrages
 2 prises d'eau en rivière
 7 captages souterrains
 1 prise d'eau de secours en étang

PRODUCTION
 24,6 millions de m³ produits en 2016
 Capacité totale de 146 000 m³/jour
 23% de la consommation électrique couverte par nos installations d'énergies renouvelables
 186 km d'adduction

DISTRIBUTION
 21,3 millions de m³ consommés par les abonnés en 2016
 50 réservoirs
 3 726 km de canalisations
 194 300 abonnés



- 1 Rophémel
5 millions de m³
- 2 Chèze-Canut
14,5 millions de m³
- 3 Couesnon
15 000 m³/j
- 4 Meu
75 000 m³/j
- 5 Drains du Coglais
10 000 m³/j
- 6 La Noé
1 500 m³/j
- 7 Vau Reuzé
520 m³/j
- 8 La Pavais
4 320 m³/j
- 9 La Marionnais
2 160 m³/j
- 10 Fénicat
1 680 m³/j
- 11 Bougrières
1,75 million de m³/an
- 12 Lillion
3 600 m³/j



Légende

Ouvrages	Adductions	Communes Rennes Métropole
● Usine de potabilisation Capacité de traitement	— Adduction de Chèze-Canut	● Communes hors Rennes Métropole
● Barrage Capacité	— Adduction de Rophémel	■ Collectivité Eau du Bassin Rennais
● Captage souterrain Autorisation de prélèvement	— Aqueduc de la Minette	■ Périimètres de Protection des Captages
● Prise d'eau en rivière Autorisation de prélèvement	— Aqueduc de la Minette (captage et collecte)	■ Bassin versant
● Prise d'eau en étang Autorisation de prélèvement	— Adductions Pavais - Marionnais - Fénicat	■ Retenue d'eau
	— Autres Adductions	--- Limite départementale
	— Réseau de distribution structurant	— Réseau hydrographique



© Copyright - IGN - Paris 2004 - Reproduction interdite
 Sources : Bd Cartho® Bd Carthage®
 © Copyright - Collectivité Eau du Bassin Rennais
 Edition : Septembre 2017

Synthèse du potentiel des ressources du Bassin Rennais et des capacités de traitement des usines de production

ANNEXE 5

Autorisations de prélèvement et capacités de production des installations de traitement									
Ressources		Autorisations existantes de prélèvement	Observations	Potentiel de prélèvement année moyenne (m ³ /an)	Potentiel de prélèvement année décennale sèche (m ³ /an)	Prélèvement maximal depuis 2002 (m ³ /an)	Capacité nominale de traitement (m ³ /h)	Capacité nominale de traitement (sur 20h)	
Usine de traitement de Mézières-sur-Couesnon	Drains du Coglais	15 000 m ³ /j maxi soit 750 m ³ /h	Volume drainé de façon gravitaire. Limitation des débits uniquement par décharge vers les ruisseaux	3 650 000	2 841 000	4 033 710 (2007)	1 250	25 000	
		Moyenne Interannuelle : 10 000 m ³ /j							
	Couesnon	15 000 m ³ /j maxi soit 750 m ³ /h	Limité par : - le débit réservé dans le Couesnon : 0,364 m ³ /s au droit de l'usine, - le débit réservé pour assurer sur le site de Villaloup sur le Couesnon un débit égal à la somme du 1/10° du module du Couesnon sur ce dernier site évalué à 0,68 m ³ /s et du débit de prélèvement autorisé pour le syndicat intercommunal des eaux d'Antrain, total évalué à 0,72 m ³ /s	5 475 000	3 600 000	3 841 465 (2011)			
Moyenne Interannuelle : 10 000 m ³ /j									
Ensemble des deux ressources	25 000 m ³ /j max	Arrêté du 18 nov 2010	9 125 000	6 441 000					
Captage et usine de Rophemel		1 500 m ³ /h Arrêté du 24 juillet 2014	limité par le débit de restitution du barrage : 0,27 m ³ /s si débit entrant > 0,27 m ³ /s égal au débit entrant entre 0,27 et 0,14 m ³ /s 0,14 m ³ /s si débit entrant < à 0,14 m ³ /s	10 950 000	9 740 000	10 477 630 (2012)	1 500	30 000	
Usine de traitement de Villejean	Bassin du Meu	La Chèze	75 000 m ³ /j (DUP du 17 avril 1972 et respect article L214-18 du Code de l'Environnement)	27 375 000	20 300 000	9 800 000 (2002)	4 000	80 000	
		Le Canut							limité par le débit de restitution du Canut : 2 151 m ³ /j = 0,025 m ³ /s
		Le Meu							limité par le débit réservé du Meu : 36 487 m ³ /j = 0,42 m ³ /s
Bougrières	18 000 m ³ /j Arrêté du 5 décembre 2014	Niveaux de plan d'eau à respecter : Bougrières > 19 m NGF en année normale et > 15 m NGF en année exceptionnelle, Lillion > 18 m NGF 150 000 m ³ en année normale 1 750 000 m ³ en année exceptionnelle	150 000	1 750 000	362 190 (2006)				
Captage et usine de la Noë		1 500 m ³ /j	prélèvement limité à 20 l/s (72 m ³ /h) ou 1500m ³ / jour	547 500	400 000	431 495 (2007)	70	1 400	
Captage et usine de Vau Reuzé		Puits : 400 m ³ /j max Forage : 240 m ³ /j max	190 000 m ³ /j (arrêté préfectoral du 4 juillet 2005)	190 000		157 841 (2007)	20	400	
Usine de traitement de Champs Fleury	Marionnais	2 160 m ³ /j	Prélèvements SMPBR et PSA limités à 1 700 000 m ³ /an au total avec niveaux de nappe mini à respecter	1 450 000	1 000 000	1 544 830 (2014)	275	5 500	
	Pavais	4 320 m ³ /j							
	Fénicat	1 680 m ³ /j							
	ensemble	Arrêté du 11 oct 2012 (autorisation accordée pour 15 ans)							
Lillion		Arrêté du 19 septembre 1985		1 314 000	1 000 000		180	3 600	
TOTAL				51 101 500	40 631 000		7 297	145 900	



Détail des capacités de stockage de la Collectivité Eau du Bassin Rennais



ANNEXE 6

Secteur Collectivité Eau du Bassin Rennais	Commune - Dénomination	Type d'ouvrage	Capacité (m ³)
Nord	ACIGNE – Bas service	Réservoir sur tour	150
Nord	ACIGNE – Haut service	Réservoir sur tour	300
Nord	ACIGNE – Croix de Bourgon	Réservoir au sol	400
Nord	PACE – Nouveau	Réservoir sur tour	1 400
Nord	PACE – Ancien	Réservoir sur tour	400
Nord	St GILLES	Réservoir sur tour	400
Nord	VEZIN LE COQUET	Réservoir sur tour	400
Nord	LA MEZIERE - Beauséjour	Réservoir sur tour	500
Nord	MONTREUIL LE GAST – La Haute Gorge	Réservoir au sol	250
Nord	MELESSE – La Saudrais	Réservoir au sol	3 500
Nord	THORIGNE FOUILLARD – Le Portail	Réservoir sur tour	1 000
Nord	BETON – La petite louvrais	Réservoir au sol	500
Ouest	PLEUMELEUC – Parthenay	Réservoir sur tour	150
Ouest	ROMILLE	Réservoir sur tour	400
Ouest	St PERN – Chanteclé	Réservoir enterré	50
Ouest	St PERN – Bourdon	Réservoir au sol	400
Ouest	BEDEE – Prioulais	Réservoir enterré	50
Ouest	BEDEE	Réservoir sur tour	450
Ouest	IRODOUER	Réservoir sur tour	200
Ouest	LE RHEU – Les Landes d'Apigné	Réservoir sur tour	250
Ouest	BECHEREL	Réservoir sur tour	300
Ouest	CINTRE	Réservoir au sol	400
Ouest	L'HERMITAGE	Réservoir sur tour	1 000
Ouest	TALENSAC	Réservoir sur tour	200
Ouest	TALENSAC	Réservoir au sol	60
Ouest	BREAL SOUS MONTFORT	Réservoir au sol	600
Ouest	MORDELLES	Réservoir sur tour	1 200
Ouest	CHAVAGNE	Réservoir sur tour	400
Ouest	RENNES - Usine de Lillion	Réservoir enterré	300
Ouest	GOVEN	Réservoir sur tour	400
Rennes - PROD	BRUZ – Champ Fleury	Réservoir sur tour	1 500
Rennes - PROD	BRUZ – Champ Fleury	Réservoir au sol	4 500
Rennes - PROD	ST GREGOIRE – Les 11 Journaux	Réservoir au sol	2 000
Rennes - PROD	BEDEE	Réservoir au sol	15 000
Rennes - PROD	RENNES – Les Gallets	Réservoir sur tour et enterré	33 000
Rennes - PROD	RENNES – Villejean	Réservoir sur tour et enterré	20 600
Rennes - PROD	ERCE PRES LIFFRE	Réservoir enterré	6 000
Rennes - PROD	Usine de Rophémel	Réservoir enterré	4 000
Rennes - PROD	Usine de Mézières Sur Couesnon	Réservoir enterré	2 500
Cesson Sévigné	CESSON SEVIGNE	Réservoir sur tour	3 000
Sud	BRUZ – La Haie de Pan	Réservoir sur tour	800
Sud	LAILLE	Réservoir sur tour	500
Sud	ORGERES – Le Télégraphe	Réservoir sur tour	125
Sud	LAILLE – La Caliorne	Réservoir enterré	120
Sud	SAINT ERBLON – La Haurée	Réservoir au sol	25
Sud	SAINT ARMEL – Beaugard	Réservoir sur tour	300
Sud	VERN SUR SEICHE	Réservoir sur tour	200
Sud	CORPS NUDES	Réservoir sur tour	300
TOTAL EAU TRAITEE			110 480 m³

Tarifs 2016 des ventes d'eau en gros



Tarifs et volumes des ventes d'eau en gros facturés en 2016

	Part délégataire				Part CEBR (€ / m³)	Part SMG (€ / m³)	Part Agence de l'Eau Redevance préservation des ressources en eau (€ / m³)	Part Etat	Volumes vendus en 2016 (m³)
	Part fixe (€ / semestre / compteur)	Nombre de compteurs facturés	Part variable eau potable (€ / m³)	Coûts additionnels					
Territoire Ville de Rennes	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	11 348 394
Territoire ex SIAEP Région Nord de Rennes	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	2 599 146
Territoire ex SIE Région Sud de Rennes	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	2 572 241
Territoire Ville de Cesson-Sévigné	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	1 082 091
Territoire Ville de Le Rheu	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	351 433
Territoire Ville de Saint-Jacques de la Lande	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	605 252
Territoire ex SIE Chantepie - Vern	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	805 914
Territoire ex SIE Pacé Vezin St Gilles	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	865 788
Territoire ex SIE Rophémel	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	880 267
Territoire ex SIE Lillion	-	-	0,4664 €	-	-	-	0,041 €	5,50%	392 318
SPIR	1 084,06 €	2	0,4664 €	-	0,1346 €	-	0,041 €	5,50%	603 036
SIE Montauban - St Méen	1 084,06 €	2	0,4664 €	-	0,1346 €	-	0,041 €	5,50%	102 547
Dinan Communauté (Ville de Plouasne)	1 084,06 €	1	0,4664 €	-	0,1346 €	-	0,041 €	5,50%	182 139
Ville de Montfort-sur-Meu	1 084,06 €	1	0,4664 €	35 160,00 € (Indemnité forfaitaire pour utilisation de la canalisation de distribution du SIE Rophémel)	0,1346 €	-	0,041 €	5,50%	705 044
SMPBC (SIE de la Vallée du Couesnon)	1 084,06 €	1	0,4664 €	-	0,1346 €	-	0,041 €	5,50%	1 300
SYMEVAL	-	-	0,4664 €	9 315,35 € (Indemnité forfaitaire)	0,1346 €	-	0,041 €	5,50%	74 661
SMPBC (SIE du Coglais)	1 062,38 €	1	-	-	0,1200 €	-	0,041 €	5,50%	1 551
PSA Citroën	327,00 €	1	1,3746 €	-	0,2310 €	0,1700 €	0,041 €	5,50%	30 268
TOTAL									23 203 390

BILAN ANNUEL DES VENTES D'EAU EN GROS 2016

	Volumes vendus (m ³)	Prix moyen facturé HT / m ³
Territoire Ville de Rennes	11 348 394	0,507 €
Territoire ex SIAEP Région Nord de Rennes	2 599 146	0,507 €
Territoire ex SIE Région Sud de Rennes	2 572 241	0,507 €
Territoire Ville de Cesson-Sévigné	1 082 091	0,507 €
Territoire Ville de Le Rheu	351 433	0,507 €
Territoire Ville de Saint Jacques de la Lande	605 252	0,507 €
Territoire ex SIE Chantepie - Vern	805 914	0,507 €
Territoire ex SIE Pacé Vezin St Gilles	865 788	0,507 €
Territoire ex SIE Rophémel	880 267	0,507 €
Territoire ex SIE Lillion	392 318	0,507 €
SPIR	603 036	0,659 €
SIE Montauban - St Méen	102 547	0,684 €
Dinan Communauté (Ville de Plouasne)	182 139	0,655 €
Ville de Montfort-sur-Meu	705 044	0,695 €
SMPBC (SIE de la Vallée du Couesnon)	1 300	<i>non représentatif</i>
SYMEVAL	74 661	0,767 €
SMPBC (SIE du Coglais)	1 551	<i>non représentatif</i>
PSA Citroën	30 268	1,838 €
TOTAL	23 203 390	0,522 €

NB : Les volumes produits par l'usine de Lillion ne sont pas considérés comme des ventes en gros et n'apparaissent pas dans ce tableau.

Tableau détaillé des composantes des prix de l'eau



TARIFS 2017 EAU POTABLE (au 1^{er} janvier)

Ref/secteur contrat DSP	RENNES				PACE SAINT-GILLES VEZIN LE COQUET				CESSON-SEVIGNE - au 1er juillet 2017			
	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS				SPL EAU DU BASSIN RENNAIS				SPL EAU DU BASSIN RENNAIS			
	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés
Délégitaire Communes concernées	Rennes				Pacé, Saint-Gilles, Vezin-le-Coquet				Cesson-Sévigné			
	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés	Local à usage d'habitation	Immeuble collectif d'habitation non individualisé	Autres abonnés
Part Délégitaire (HT)												
Part fixe annuelle / compteur	21,70 € Ø 15 mm Ø 20 mm Ø 30 mm Ø 40 mm Ø 60 mm Ø 80 mm	29,12 € Ø 15 mm 35,60 € Ø 20 mm 49,66 € Ø 30 mm 91,94 € Ø 40 mm 154,50 € Ø 60 mm 279,76 € Ø 80 mm	29,12 € Ø 15 mm 35,60 € Ø 20 mm 49,66 € Ø 30 mm 91,94 € Ø 40 mm 154,50 € Ø 60 mm 279,76 € Ø 80 mm	18,10 € Ø 15 mm 23,60 € Ø 20 mm 31,36 € Ø 30 mm 612,68 € Ø 40 mm 1271,50 € Ø 60x40 mm	33,52 € Ø 15 mm 49,66 € Ø 30 mm 91,94 € Ø 40 mm 154,50 € Ø 60 mm 279,76 € Ø 80 mm	33,52 € Ø 15 mm 49,66 € Ø 30 mm 91,94 € Ø 40 mm 154,50 € Ø 60 mm 279,76 € Ø 80 mm	14,59 € Ø 15 mm 18,10 € Ø 20 mm 23,60 € Ø 30 mm 31,36 € Ø 40 mm 612,68 € Ø 60x40 mm	27,06 € Ø 15 mm 35,60 € Ø 20 mm 49,66 € Ø 30 mm 91,94 € Ø 40 mm 154,50 € Ø 60 mm 279,76 € Ø 80 mm	14,59 € Ø 15 mm 18,10 € Ø 20 mm 23,60 € Ø 30 mm 31,36 € Ø 40 mm 612,68 € Ø 60x40 mm	14,59 € Ø 15 mm 18,10 € Ø 20 mm 23,60 € Ø 30 mm 31,36 € Ø 40 mm 612,68 € Ø 60x40 mm	14,59 € Ø 15 mm 18,10 € Ø 20 mm 23,60 € Ø 30 mm 31,36 € Ø 40 mm 612,68 € Ø 60x40 mm	27,06 € Ø 15 mm 35,60 € Ø 20 mm 49,66 € Ø 30 mm 91,94 € Ø 40 mm 154,50 € Ø 60 mm 279,76 € Ø 80 mm
Part variable	0 à 10 m³ 11 à 100 m³ 101 à 150 m³ > 150 m³	1,099 € 1,280 € 1,845 €	1,210 € 11 à 100 m³ 1,119 € 101 à 150 m³ 1,489 € > 150 m³	0,973 € 0,963 € 1,191 € 1,489 €	1,031 € 1,031 € 1,031 € 1,031 €	1,031 € 1,031 € 1,031 € 1,031 €	0,780 € 0,900 € 1,170 €	0,780 € 0,900 € 1,170 €	0,780 € 0,900 € 1,170 €	0,780 € 0,900 € 1,170 €	0,780 € 0,900 € 1,170 €	0,830 € 0,900 € 1,170 €
Coût de production et d'achat d'eau	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Part Collectivité Eau du Bassin Rennais (HT)												
Part fixe annuelle / compteur	3,10 €	8,00 €	8,00 €	8,90 €	1,48 €	1,48 €	14,42 €	8,80 €	1,48 €	1,48 €	14,42 €	8,80 €
Part variable	0 à 10 m³ 11 à 100 m³ 101 à 150 m³ > 150 m³	0,000 € 0,2352 € 0,3000 € 0,3772 €	0,2867 € 0 à 10 m³ 0,4280 € 11 à 100 m³ 0,2838 € 101 à 150 m³ 0,2093 € > 150 m³	0,000 € 0,4280 € 0,2838 € 0,2093 €	0,4284 €	0,4284 €	0,000 € 0,6300 € 0,5600 € 0,4900 €	0,6300 €	0,4284 €	0,4284 €	0,000 € 0,6300 € 0,5600 € 0,4900 €	0,5900 €
Part SMG 35 (HT)												
Surtaxe SMG	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €
Part Agence de l'Eau (HT)	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €	0,039 €
Redevance prélèvement Redevance pour pollution domestique	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Tarif TTC facture de 120 m³ (compteur Ø 15 mm)	249,87 €	234,06 €	293,46 €	254,64 €	241,87 €	294,59 €	259,73 €	244,21 €	241,87 €	294,59 €	259,73 €	282,04 €
Tarif TTC €/ m³	2,082 €	1,950 €	2,446 €	2,122 €	2,016 €	2,455 €	2,164 €	2,035 €	2,016 €	2,455 €	2,164 €	2,350 €
			hors part fixe			hors part fixe				hors part fixe		



TARIFS 2017 EAU POTABLE (au 1^{er} janvier)

Désignation	SIE ROPHEMEL		SECTEUR OUEST (ex-SIE JULLION + ex-SIE TINTENIAC-BECHEREU)		SIE MONTERIL - LE VERGER		ACIGNE		LE RHEU		SIAEP NORD DE RENNES (ex-SIE SAINT AUBIN D'AUBIGNE)		
	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	VEQUA EAU	VEQUA EAU	
Communes concernées	Rophaix, Parthenay-de-Bretagne, Clèves, Saint-Père, L'écotoué, Bekés, La Nouaye, Bretel, Plumelauz		Chavagne, Cirié, La Chapelle-Thouarault, L'hermitage, Mordelles, Talensac, Bréal-sous-Monfort, Goven, Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langon, Milnac-sous-Bécherel		La Verger		Acigné		Le Rheu		Gézecé, La Chapelle-des-Fougères, Montgermont, Saint-Georges, Betton, Thorigné-Fouillard, La Mézière, Montreuil-le-Gast, Melesse, Chevaigné, Saint-Sulpice la Forêt		
	Local à usage d'habitation		Immeuble collectif d'habitation non individualisé		Autres abonnés				Local à usage d'habitation		Immeuble collectif d'habitation non individualisé		
	Autres abonnés		Autres abonnés		Autres abonnés				Autres abonnés		Autres abonnés		
Part Délégataire (HT)													
Part fixe annuelle / compteur	26,98 €		15,660 €	28,190 €	28,190 €	28,190 €	28,15 €	12,36 €	17,05 €	20,00 €	28,00 €	28,00 €	
Part variable	0,619 € 0 à 10 m ³ 0,352 € 11 à 100 m ³ 0,176 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	- € 0,2390 € 0,3010 € 0,4390 €	- € 0,2430 €	0,2650 € 0 à 200 m ³ > 200 m ³	0,6569 € 0 à 200 m ³ 0,4940 € > 200 m ³	0,3377 € 0 à 30 m ³ 0,2805 € 31 à 1 000 m ³ > 1 001 m ³	0,1246 € 0 à 10 m ³ 0,5185 € 11 à 100 m ³ 0,3091 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	- € 0,1280 € 0,2400 € 0,4910 €	0,4748 € 0 à 10 m ³ 0,5660 € 11 à 100 m ³ 0,5660 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	- € 0,1280 € 0,2400 € 0,4910 €	0,1246 € 0 à 10 m ³ 0,5185 € 11 à 100 m ³ 0,3091 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	0,1246 € 0 à 10 m ³ 0,5185 € 11 à 100 m ³ 0,3091 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	0,1246 € 0 à 10 m ³ 0,5185 € 11 à 100 m ³ 0,3091 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³
Coût de production et d'achat d'eau	0,5595 € 0 à 10 m ³ 0,5614 € 11 à 100 m ³ 0,5614 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	- € 0,5614 € 0,5614 € 0,5614 €	- € 0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €	0,5614 €
Part Collectivité Eau du Bassin Rennais (HT)													
Part fixe annuelle / compteur	13,02 €		38,34 €	25,82 €	25,82 €	25,82 €	11,86 €	31,64 €	10,62 €	21,18 €	6,68 €	6,68 €	
Part variable	0,4455 € 0 à 10 m ³ 0,6726 € 11 à 100 m ³ 0,5426 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	0,0000 € 0,6906 € 0,7716 € 0,7986 €	0,3055 € 0 à 500 m ³ 0,1732 € > 201 m ³	0,4232 € 0 à 200 m ³ 0,1732 € > 201 m ³	0,9231 € 0 à 200 m ³ 1,0735 € > 201 m ³	0,3407 € 0 à 30 m ³ 0,3912 € 31 à 1 000 m ³ > 1 001 m ³	0,4180 € 0 à 10 m ³ 0,4290 € 11 à 100 m ³ 0,4885 € 101 à 150 m ³ > 150 m ³	0,0000 € 0,4300 € 0,3090 € 0,0390 €	0,4240 €	0,4240 €	0,4240 €	0,4240 €	0,4240 €
Part SMG 35 (HT)													
Surtaxe SVIG	0,17 €		0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €
Part Agence de l'Eau (HT)													
Redevance prélèvement	- €		0,0395 €	0,0395 €	0,0395 €	0,0395 €	0,0431 €	- €	- €	0,043 €	0,043 €	0,043 €	0,043 €
Redevance pour pollution domestique	0,30 €		0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Tarif TTC facture de 120 m³	307,31 €		289,84 €	205,03 €	279,69 €	307,20 €	263,40 €	261,03 €	263,40 €	238,64 €	207,37 €	232,86 €	
(compteur Ø 15 mm)			2,415 €	1,709 €	2,331 €	2,560 €	2,175 €	2,175 €	2,195 €	1,989 €	1,728 €	1,940 €	
Tarif TTC €/m ³													

hors part fixe

hors part fixe



TARIFS 2017 EAU POTABLE (au 1^{er} janvier)

Ref secteur contrat DSP	SIE FORET DU THEIL		SIE CHATEAUBOURG		CESSON-SEVIGNE		SIE CHANTEPIE-VERN		SAINT-JACQUES DE LA LANDE		SIE REGION SUD DE RENNES		
	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	
Communes concernées	Corps-Nuds		Bréacé, Nouvoitou		Cesson-Sévigné		Chantepie, Vern-sur-Seiche		Saint-Jacques de la Lande		Bruz, Chartres-de-Bretagne, Laillé, Saint-Erblon, Pont-Péan, Bourgbarré, Saint-Armel, Orgeres, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Guichen (secteur Pont-Réan)		
Part Délégataire (HT)													
Part fixe annuelle / compteur	16,94 € 16,94 € 53,06 € 53,06 € 79,86 € 79,86 € 115,55 € 115,55 €	Ø 15 mm Ø 20 mm Ø 30 mm Ø 40 mm Ø 50 mm Ø 60 mm Ø 80 mm > Ø 80 mm	26,76 €	0,3610 € 0,3840 € 0,2940 € 0,2510 € 0,2030 €	0 à 200 m³ 201 à 1 000 m³ 1 001 à 10 000 m³ 10 001 à 50 000 m³ >= 50 001 m³	26,64 €	25,78 € 55,12 €	Bornes puisage	0,5080 € 0,5080 €	Ø 15 mm Ø 20 mm Ø 30 mm Ø 40 mm Ø 60 mm Ø 80 mm Ø 100 mm Ø 150 mm Ø 60x20 mm Ø 80x20 mm Ø 100x20 mm Ø 150x40 mm Industriels (> 3 650 m³)	33,12 € 40,76 € 57,34 € 105,74 € 177,08 € 321,04 € 663,76 € 1 355,54 € 217,86 € 361,82 € 704,52 € 1 461,28 € 4 118,84 €	Bornes monétiques	21,99 € 52,70 €
Part variable	0,2330 €	0 à 200 m³	0,3610 €	0,3840 € 0,2940 € 0,2510 € 0,2030 €	0,5110 €	0,5080 € 0,5080 €		0,5080 € 0,5080 €	0,5080 € 0,5080 €	0 à 25 m³ > 25 m³	0,1364 € 0,3116 € 0,2805 € 0,2805 €	0 à 120 m³ 121 à 1 000 m³ > 1 000 m³ Coll extérieures	0,5412 € 0,5211 € 0,4410 € 0,0415 €
Coût de production et d'achat d'eau	0,4570 €		0,3310 €		0,4650 €		0,5200 €	0,5200 €	0,2486 € 0,5676 € 0,4907 € 0,4907 €	0 à 25 m³ > 25 m³			0,5180 €
Part Collectivité Eau du Bassin Rennais (HT)													
Part fixe annuelle / compteur	28,06 €		13,24 €		2,36 €		6,22 €						14,02 €
Part variable	0,7360 €	0 à 200 m³ 201 à 1 000 m³ > 1 000 m³	0,6220 € 0,5590 € 0,3117 €	0 à 100 m³ 101 à 200 m³ > 200 m³	0,3242 € 0,3942 € 0,4442 €	0,5225 €	0 à 10 m³ 11 à 25 m³ 26 à 3 650 m³ Industriels (> 3 650 m³)	0,0443 € 0,4006 € 0,3610 € 0,3737 €	0 à 10 m³ 11 à 120 m³ 121 à 1 000 m³ > 1 000 m³				0,1410 € 0,4410 € 0,4611 € 0,3418 €
Part SMG 35 (HT)													
Surtaxe SMG	0,17 €		0,17 €		0,17 €		0,17 €						0,17 €
Part Agence de l'Eau (HT)													
Redevance prélèvement Redevance pour pollution domestique	0,0400 € 0,30 €		0,0480 € 0,30 €		0,0200 € 0,30 €		0,0630 € 0,30 €						0,0510 € 0,30 €
Tarif TTC facture de 120 m³ (compteur Ø 15 mm)	292,57 €		274,13 €		258,71 €		297,53 €						290,71 €
Tarif TTC €/ m³	2,438 €		2,284 €		2,156 €		2,479 €						2,423 €



Revue de presse 2016

La revue de presse est imprimée séparément.

Note d'information de l'Agence de l'Eau





Établissement public du ministère chargé du développement durable

NOTE D'INFORMATION AUX MAIRES

Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement)

Édition mars 2017
CHIFFRES 2016

L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 3,97 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 476 euros par an et une mensualité de 40 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA).

La redevance de l'agence de l'eau représente en moyenne 13,5 % du montant de la facture d'eau.

Ses autres composantes sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation ; 42 %)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées (38 %)
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

www.eau-loire-bretagne.fr

<http://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr>



COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2016 ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne de l'ordre de 13,5 % du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2016, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 373 millions d'euros dont 296 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2016 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source AELB



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2016 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides programmées en 2016) - source AELB



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2016

Pour réduire les sources de pollution

- 8 500 artisans bénéficient d'une aide pour la collecte et l'élimination des pollutions toxiques
- 6 200 exploitants agriculteurs bénéficient d'un diagnostic individuel ou d'un accompagnement pour réduire les pollutions
- l'agence de l'eau accompagne 420 nouvelles communes, ou groupements de communes ou 81 syndicats dans leur démarche « zéro phyto »

Pour dépolluer les eaux

- les stations d'épuration urbaines sont conformes aux normes européennes, une conformité à maintenir !
- 3 000 projets vont améliorer le fonctionnement des réseaux d'eaux usées et des stations d'épuration
- 3 500 assainissements autonomes dangereux pour les personnes ou pour l'environnement sont réhabilités avec une aide de l'agence de l'eau
- 330 projets vont permettre de mieux collecter et traiter les pollutions industrielles et artisanales

Pour restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides

- 1 746 km de cours d'eau sont restaurés et 2 290 sont entretenus pour retrouver un fonctionnement naturel et leur permettre de jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'eau.
- 228 ouvrages qui barraient les cours d'eau sont effacés ou aménagés pour restaurer la circulation de l'eau, des poissons et des sédiments
- 3 710 hectares de zones humides sont restaurés et 855 sont acquis pour être protégés

Pour préserver les ressources

- 105 captages prioritaires bénéficient d'un programme d'actions pour préserver la qualité de leur eau
- l'agence de l'eau finance 360 actions de réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable

Pour préserver le littoral

- 146 contrats sont conclus avec les acteurs du littoral pour préserver les usages sensibles tels que la baignade, la pêche à pied, la conchyliculture et réduire les pollutions portuaires

Pour renforcer la concertation et la cohérence des actions

- l'agence de l'eau soutient 55 démarches de Sage (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) ; définis par une commission locale de l'eau, ils planifient la gestion de l'eau en conformité avec le Sdage (le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) ; ils couvrent 82 % du territoire
- elle accompagne 348 opérations territoriales pour restaurer les milieux aquatiques, réduire les pollutions diffuses, maîtriser les prélèvements d'eau et prévenir les déficits, elles couvrent 80 % du bassin
- des conventions de partenariat sont signées avec 25 départements pour faire converger les actions et les financements

Pour une gestion solidaire des eaux

- solidarité avec les communes rurales : en 2016 l'agence de l'eau leur apporte 160 millions d'euros pour leurs projets pour l'épuration et l'eau potable, dont 83 au titre du programme « solidarité urbain-rural »
- solidarité avec les pays en développement : pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'agence soutient 50 projets de coopération décentralisée qui bénéficient à 300 000 habitants
- solidarité dans les situations d'urgence : l'agence de l'eau débloque 450 000 euros d'aide d'urgence pour aider les collectivités après les inondations de juin 2016 dans la région Centre-Val de Loire, et 100 000 euros pour rétablir l'accès à l'eau après l'ouragan Matthew qui a dévasté Haïti.

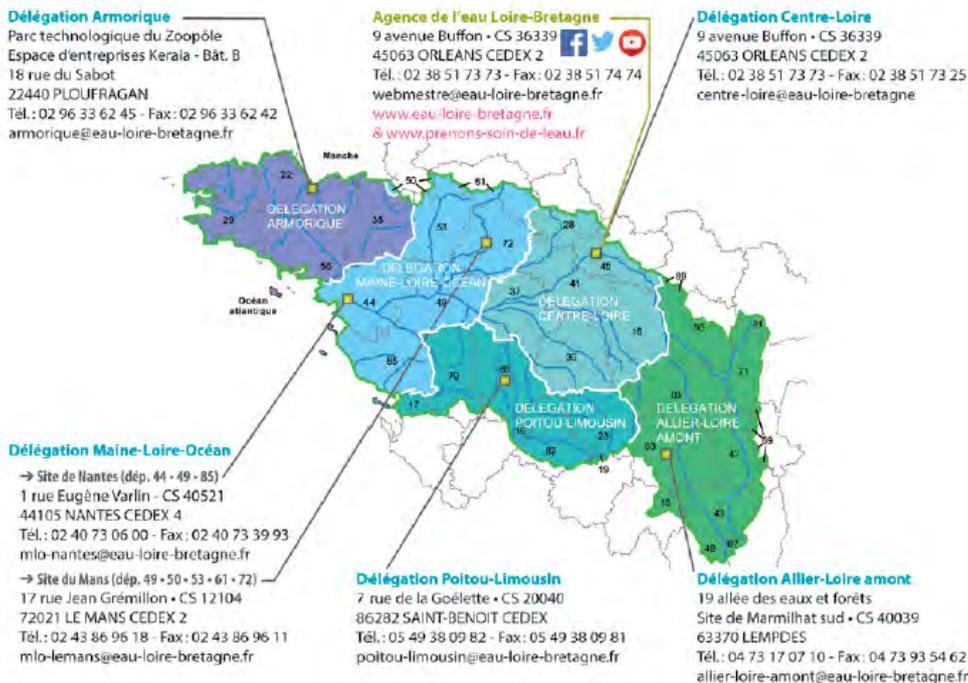


Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage).

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable. Elles regroupent 1 700 collaborateurs et ont pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.



La carte d'identité du bassin Loire-Bretagne

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin. Il concerne 8 régions et 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et près de 13 millions d'habitants.

Il est caractérisé par :

- sa grande façade littorale, avec 2 600 km de côtes et de nombreuses activités liées à la mer : activités portuaires, pêche, conchyliculture, baignade et pêche à pied
- la Loire et ses 1 012 km de long au régime très contrasté, et 135 000 km de cours d'eau
- la présence de nappes souterraines importantes mais très sollicitées dans la partie centrale et ouest du bassin
- la présence de nombreuses zones humides, depuis les tourbières d'altitude jusqu'aux marais rétro-littoraux
- une empreinte rurale marquée et une activité agricole et agro-alimentaire prépondérante

Le comité de bassin Loire-Bretagne est composé de 190 membres qui représentent les collectivités locales (76), les usagers économiques et les associations de protection de l'environnement, de la défense des consommateurs et de pêche (76) et les services de l'État (38).

L'agence de l'eau est présente sur le terrain avec cinq délégations situées à Clermont, Orléans, Poitiers, Nantes-Le Mans et Saint-Brieuc.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette

Toutes les données sur la qualité des eaux des rivières peuvent être consultées depuis un smartphone et une tablette sur le terrain.

QUELS POISSONS PEUPLENT NOS RIVIÈRES ?



Téléchargez l'application gratuitement
L'application "Qualité des rivières" est disponible sur iPhone, iPad et sur les terminaux Android.



DTP620 • Conception et réalisation : DIC-AELB & DCEA-AERM • mars 2017
Impression : Groupe Jouve - Imprimé sur papier PEFC® sous licence 10-51-1316
Crédits • photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - Isaacphoto & Jean-Louis Aubert • application : AERM&C

